



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 26 February 2026

France

La Loire des confluences



Date d'inscription	26 February 2026
Site numéro	2592
Coordonnées	47°16'09"N 00°00'23"E
Superficie	17 978,80 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le site Loire des confluences est localisé dans l'Ouest de la France. Il s'agit d'un exemple unique de vallées alluviales dynamiques et confluentes : Loire, Thouet, Vienne, Indre, Cher.

Ce site présente des milieux caractéristiques et bien conservés : lit mineur, grèves sableuses et vases exondées à l'étiage, boires et bras secondaires, prairies inondables de fauches ou pâtures, forêts alluviales. Cette zone humide est indispensable à la survie et au développement de nombreuses espèces pour tout ou partie de leur cycle de vie : reproduction, alimentation, repos. C'est l'un des corridors majeurs de l'Europe de l'Ouest, à l'interface des relations des trames écologiques N-S mais également E-O, particulièrement pour les oiseaux d'eau migrateurs. Très riche en biodiversité, il est désigné sur les 9 critères Ramsar, pour au total 158 espèces animales, 32 espèces végétales, et 34 formations végétales.

Ce site est majeur en termes de conservation, comme par exemple pour les espèces suivantes : la Cardamine à petites fleurs (*Cardamine parviflora*), le Céraiste douteux (*Cerastium dubium*), la Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*) mais aussi les Sternes naine (*Sterna albifrons*) et pierregarin (*Sterna hirundo*), le Castor (*Castor fiber*), le Saumon atlantique sauvage (*Salmo salar*), les Lamproies (*Lampetra planeri*, *Petromyzon marinus*), la Grande mulette (*Pseudunio auricularius*).

Les menaces principales sont la fragmentation écologique, les espèces exotiques envahissantes, la baisse de la qualité et de la quantité d'eau, certaines activités agricoles ou forestières, des activités industrielles périphériques, le tourisme, le changement climatique. Elles peuvent conduire à des altérations de la disponibilité de la ressource en eau voire, à terme, à des pertes écologiques.

Sur l'ensemble du site, il existe des programmes de préservation et de gestion (site UNESCO au titre des paysages culturels vivants, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, Natura 2000, les espaces naturels sensibles et les sites du Conservatoire d'Espaces Naturels) ou de protection (arrêtés préfectoraux de protection de biotope, sites classés au titre de la loi de 1930). Il existe également une dynamique d'acteurs favorisant la préservation de ces milieux portée par les collectivités et les Associations de Protection de la Nature (CEN, LPO). Toutes ces démarches sont soutenues par l'Union européenne, l'État, les 2 Régions, les 2 Départements et les collectivités (8 EPCI, 51 communes).

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur responsable

Institution/agence	Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Adresse postale	Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine Bureaux du Parc 7 rue Jehanne d'Arc F-49730 Montsoreau FRANCE

Autorité Administrative nationale Ramsar

Institution/agence	Ministère chargé de la transition écologique
Adresse postale	Tour Sequoia 92055 LA DEFENSE CEDEX FRANCE

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2004
Jusqu'à l'année	2025

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	La Loire des confluences
Nom non officiel (optionnel)	Confluences ligériennes de la Loire moyenne

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le site Ramsar est composé de :

- l'axe fluvial incluant l'aval du sous-bassin de la Loire moyenne et l'amont de la Loire inférieure entre Tours et Angers,
- les affluents, le Cher, l'Indre, la Vienne et le Thouet, et leurs confluences avec la Loire.

Ces différentes parties sont détaillées ci-après :

* Loire (37 et 49)
Le périmètre ligérien comprend d'amont vers l'aval :
- les parties occidentales des sites Natura 2000 ZPS "Vallée de la Loire en Indre-et-Loire" et ZSC "La Loire de Candes-Saint-Martin à Mosnes" (37).
- les sites Natura 2000 ZPS et ZSC de la " Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau" (49) dans leur globalité. Ils débutent à l'ouest au niveau du pont Dumnacus (traversée de la D260 sur la Loire) sur la commune des Ponts-de-Cé.
Au nord, la zone est limitée par la Levée de la Loire. Au sud, le site englobe la vallée alluviale ainsi que les coteaux et leurs cavités troglodytiques pour la partie angevine.

* Cher (37)
La limite orientale du périmètre Ramsar se situe au niveau du pont ferroviaire de Cinq-Mars-la-Pile et intègre le bec de Cher à Villandry.

* Vienne-Indre (37)
Le périmètre comprend le site Natura 2000 ZPS des "Basses vallées de la Vienne et de l'Indre" (37) dans sa globalité.
Ce site est composé de 2 zones naturelles d'inondation :
- la basse vallée de la Vienne d'Anché jusqu'à la confluence Loire-Vienne à Candes-Saint-Martin,
- la basse vallée de l'Indre d'Azay-le-Rideau jusqu'à la confluence Loire-Indre à Avoine.

* Thouet (49)
Cette partie inclut l'intégralité du Val de Thouet en Anjou jusqu'à la confluence avec la Loire à Saumur. Elle a récemment intégré le site Natura 2000 ZPS et ZSC de la " Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau" (49).

2.2.2 - Emplacement général

- a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?
- b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

- a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui ☐ Non ☒
- b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui ☐ Non ☒

2.2.4 - Superficie du site

- Superficie officielle, en hectares (ha):
- Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIC

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Système(s) de régionalisation	Région biogéographique
Système de régionalisation biogéographique de l'UE	Atlantique
Écorégions terrestres du WWF	Forêts tempérées décidues et mixtes

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

☒ Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Les principaux SERVICES HYDROLOGIQUES de ce système alluvial original sont :

- Services d'approvisionnement : le site apporte de l'eau de surface et dans les nappes. Cette eau est nécessaire à la biodiversité et aux différents usages anthropiques du territoire : eau potable par captage de la nappe alluviale, pompage de l'eau pour l'irrigation agricole, refroidissement de la centrale nucléaire... La nappe alluviale permet d'alimenter le Val d'Authion (polder latéral à Loire), territoire de production agricole à haute valeur économique et fort consommateur d'eau.
- Services de régulation : le fonctionnement biologique des prairies et annexes hydrauliques permet d'amortir les crues, de servir de stockage des eaux et contribue à l'épuration d'une partie des eaux des bassins versants amont. Les compartiments biologiques ont un rôle dans l'assimilation des excédents d'azote et fertilisants épandus sur les terres agricoles participent également à la dégradation des métabolites issus des produits phytosanitaires et pharmaceutiques provenant des bassins versants. Cette grande zone humide permet de participer à la régulation des crues en stockant de l'eau de dévalaison, y compris sur des sites identifiés comme déversoirs de crues (La Chapelle-aux-Naux, Bréhémont).

GESTION DES SERVICES RENDUS :

Le site appartient au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Loire-Bretagne et est concerné par 5 Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau mis en œuvre ou en cours d'élaboration (Cher aval, Vienne tourangelle, Authion, Thouet, Layon-Aubance-Louets). Dans les enjeux actuels, il y a une problématique majeure liée au partage de l'eau. Le bassin de la Loire fait l'objet depuis 1994 d'un plan d'aménagement de la Loire et de ses affluents qui a pour objectif de développer l'économie, de préserver le patrimoine naturel et la protection des personnes et des biens notamment face aux inondations. Il fixe 4 grandes actions :

- 1- Mesure prévention et gestion des risques liés aux inondations et adaptation au changement climatique : le bassin de la Loire est concerné par 15 stratégies locales de gestion des risques d'inondation dont celle du secteur "Angers-Authion-Saumur" déclinée en Plan d'Actions et de Prévention des Inondations (ici il s'agit du secteur des "Vals de l'Authion et de la Loire"). Des Plans de Prévention des Risques Naturels d'inondations confortent cette politique de lutte,
- 2- Action de restauration des continuités écologiques ; rétablissement des espaces de mobilités du fleuve et des principaux affluents et préservation des populations des poissons grands migrateurs amphihalins,
- 3- Restauration des fonctionnalités des milieux humides,
- 4- Protection, développement et promotion du patrimoine culturel et touristique ligérien.

Depuis des siècles, le site est aménagé par des digues, épis, ducs : Le val d'Authion est protégé par 80 km de digues ; rive gauche, il y a le val de Bréhémont, la ville de Saumur et le Val du Petit Louet.

CARACTÉRISTIQUES ÉCOLOGIQUES

La Loire des confluences, au caractère hydrologique encore "naturel", offre des milieux rares de valeur écologique d'importance internationale, déjà reconnus au niveau européen : fleuve, rivières, boires (nom local des bras morts), bras secondaires, mares, prairies humides, forêts alluviales, plans d'eaux sur d'anciennes sablières. Le site constitue un ensemble d'une grande richesse biologique par la diversité des milieux et par leur caractère humide. Il se trouve dans l'aire biogéographique Atlantique.

La Loire des confluences est importante pour plusieurs étapes des cycles biologiques des espèces :

- un axe principal de migration ouest atlantique pour l'avifaune du paléarctique occidental et, pour les poissons amphihalins (saumon, lamproies, anguille...), une zone de passage,
- un halte migratoire pour les oiseaux,
- un site important pour la reproduction de nombreuses espèces (Sternes, Petits Gravelots, échassiers, Castor, poissons...),
- un lieu d'hivernage (oiseaux) ou d'hibernation (chiroptères).

SERVICES SOCIO-CULTURELS

La Loire des confluences est un lieu privilégié pour les activités touristiques et de loisirs (vélo, barque, randonnées pédestre et équestre, activités nautiques, batellerie traditionnelle et contemporaine, pêche amateur, chasse dont la chasse à la hutte (chasse à la passée...) et offre aux habitants un cadre de vie de qualité.

- Loisirs et tourisme : le site est mondialement connu pour ses paysages culturels et reconnu par son classement à l'UNESCO (châteaux, jardins, vignobles...). De nombreuses activités de nature sont pratiquées au quotidien par les habitants et les touristes, profitant de nombreux itinéraires cyclables, équestres ou pédestres et des activités de chasse et de pêche. Le site est propice au tourisme culturel et de pleine nature.

- Valeurs éducatives et connaissance scientifique : ce site est un support important pour l'éducation à la nature et l'environnement. Il existe plusieurs structures et associations travaillant sur des thématiques associées à la Loire.

- Valeurs artistiques, esthétiques, patrimoniales et identitaires : le site accueille depuis des siècles de nombreux artistes. Parmi eux, les peintres J.M.W. Turner, F. Valloton, les écrivains F. Rabelais, H. de Balzac et A. Dumas père, les compositeurs H. Dutilleux et G. Joy, le cinéaste J.P. Mocky, le licier J. Grau-Garriga...

SERVICES ÉCONOMIQUES

* Le site est depuis longtemps fournisseur de bois. Il alimente les filières populicoles et la forêt alluviale fournit du bois de chauffage pour les locaux.

* D'un point de vue agricole, les prairies humides bocagères permettent l'élevage bovin pour la production de viande. La polyculture est en cours de disparition sur le site.

* Les cours d'eau fournissent du poisson. Il existe une pêche professionnelle traditionnelle répartie par lots d'attribution.

Pour ce Critère 1, 34 formations végétales remarquables, d'intérêt communautaires et menacées ont été retenues.

Autres services écosystémiques fournis

Autres raisons

INFORMATIONS ADDITIONNELLES relatives à la représentativité, la rareté ou la nature unique de la zone humide :

1. C'est le seul fleuve français au fonctionnement hydraulique relativement naturel et peu influencé malgré les aménagements historiques de son cours. Il est le moins altéré du pays.

2. Avec ses 18 000 ha, le site constituera l'une des plus grandes zones humides alluviales labellisée Ramsar de France. Ses caractéristiques physiques et écologiques le rendent unique dans la région biogéographique du domaine atlantique.

3. Le site est marqué par une forte densité de villes et villages bordés ou traversés par le fleuve et ses affluents, créant des paysages singuliers et une culture locale liée à l'eau. Dans les éléments originaux du site, le flanc sud du site est particulièrement concerné par des réseaux de cavités creusés dans le calcaire ainsi que par des habitats troglodytiques très favorables aux chiroptères.

4. Ces vallées sont marquées par l'histoire, lieux de frontières, de guerres, puis plus tard de plaisance à la Renaissance. C'est un élément paysager majeur d'Europe reconnu par ailleurs en tant que "paysage culturel vivant" par l'UNESCO (critères i, ii et iv) en tant que site "Val de Loire entre Sully-sur-Loire et Chalonnes-sur-Loire".

☒ Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

La zone humide d'importance internationale est un secteur hydrologique dynamique au fonctionnement sub-naturel, bien que contraint en plusieurs endroits par des digues et des levées. Celui-ci permet le développement de nombreux groupements végétaux et de cortèges floristiques et faunistiques, répartis en fonction des caractéristiques édaphiques, hydrologiques, topographiques et climatiques.

* Les formations aquatiques sont diverses et variées. Il faut, par exemple, remarquer la présence dans les eaux vives d'herbiers flottants à élodées, à renoncules, mais aussi diverses potamaies ; et dans les eaux mortes ou peu courantes des boires et annexes hydrauliques des nympheas. Ces formations servent de supports à de nombreuses espèces d'invertébrés (zones de cache, de nourrissage, de reproduction). Sur les marges on remarquera la présence de Menthe pouillot, Gratiola officinale, Inula britannica, Achillée sternutatoire... C'est le lieu d'invasions biologiques, dans l'eau ou sur les berges : jussies, paspales, Aster lancéolé, écrevisses américaines, ragondin...

* Les grèves sont des espaces exondés à l'étiage découvrant des zones de sables ou de limons. de nombreuses espèces se développent à la fin de l'été : Corrigiole des rives, Souchet de Micheli, Chénopode rouge, Lindernies, éragrostides, Amaranthe émarginée... Les Sternes naines y nichent exclusivement.

* Les zones sableuses en arrière et au-dessus des grèves : ces espaces sont sur substrats plus grossiers (galets, cailloux) et sont submergés plus exceptionnellement lors de fortes crues (crues quinquennales). Ces zones permettent le développement de nombreuses espèces comme le Corynéphore cendré, le Plantain des sables, l'Alysson argenté, la Trainasse, les lampourdes...

* Les formations prairiales du lit majeur sont de 2 grands types agricoles : prairies de fauche, pâtures. Les formations prairiales peuvent aussi être classées en fonction de leur niveau d'hygrométrie et de leur temps de submersion imposé par les crues. Une flore dominée par le fromental s'y observe avec de nombreuses autres espèces : chiendents, Crételle, centaurées, renoncules à fleurs jaunes, fétuques, pâturins, trèfles... Un des symboles forts est la présence de la Fritillaire pintade. Les formations prairiales sont souvent cernées de haies et s'intègrent dans un maillage bocager encore bien représenté dans les vallées, caractérisé par la présence d'arbres têtards. Les haies sont dominées par le Frêne à feuilles étroites, accompagnées par des saules, Ormes champêtre ou lisse, Aubépines à 1 ou 2 styles, le Prunellier...

* Les formations boisées du lit majeur sont caractérisées par la présence de forêts de bois durs (frênes, chênes) ou de bois tendres (saules, peupliers).

* Il existe aussi des affleurements rocheux permettant le développement de pelouses sèches mais également des cavités hébergeant des populations de chiroptères d'importance européenne.

Au total, 90 espèces sont concernées par le Critère 2.

☒ Critère 3: Diversité biologique

Justification

Le niveau de biodiversité spécifique y est très élevé. Le nombre d'espèces remarquables pour la France ou le domaine biogéographique est très important. Sur ce critère, 32 plantes et 158 animaux sont répertoriés.	Les différents milieux humides présentent un fort niveau de naturalité, malgré la présence humaine et les divers aménagements existants. Ils sont d'importance internationale pour la conservation de certains cortèges. Par grands milieux, voici quelques espèces, rares ou non, caractéristiques :
* Rivières et annexes hydrauliques : Elles permettent la vie de poissons comme le Brochet (<i>Esox lucius</i>), le Chabot (<i>Cobitis peripetrum</i>) mais aussi du Castor (<i>Castor fiber</i>), de la Loutre (<i>Lutra lutra</i>) ou l'Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>).	* Grèves exondées : plusieurs espèces tapissent les sables et vases exondés comme le Chénopode rouge (<i>Oxybasis rubra</i>), le Souchet de Micheli (<i>Cyperus michelianus</i>) ou la Limoselle aquatique (<i>Limosella aquatica</i>). Les Sternes pierregarin et naines (<i>Sterna hirundo</i>, <i>Sternula albifrons</i>), le Petit Gravelot (<i>Charadrius dubius</i>) mais aussi les Goélands leucopnée (<i>Larus michahelis</i>) y nichent.
* Boires : sur les marges ou dans le fond des dépressions humides, lors d'assecs se développent la Cardamine à petites fleurs (<i>Cardamine parviflora</i>), l'Etoile d'eau (<i>Damasonium alisma</i>), ou l'Inule britannique (<i>Inula britannica</i>). Le Martin-pêcheur (<i>Alcedo atthis</i>) et le Triton ponctué (<i>Lissotriton vulgaris</i>) y sont fréquents.	* Pelouses sèches : ces formations sont moins représentées. Dans la partie Armoricaïne et sur les dunes continentales, les formations sont plutôt acidiphiles alors que sur les coteaux de tuffeau, les formations sont plutôt basophiles. On peut y rencontrer les très rares Gagée de Bohême (<i>Gagea bohemica</i>) et Orpin d'Angers (<i>Sedum andegavense</i>).
* Prairies inondables : pâturées ou non, on y observe le Céraiste douteux (<i>Cerastium dubium</i>), la Gogane (<i>Fritillaria meleagris</i>) ou la Ratoncule minime (<i>Myosurus minimus</i>) ou la Rosalie des Alpes (<i>Rosalia alpina</i>).	* Forêts alluviales : Elles sont ici plutôt dominées par les frênes (<i>Fraxinus angustifolia</i> et <i>F. excelsior</i>) ou les chênes. La nuit, on y rencontre la Rainette arboricole (<i>Hyla arborea</i>).
* Cales et quais : sur l'illite déposée, ces milieux permettent la floraison de la Pulicaire vulgaire (<i>Pulicaria vulgaris</i>).	* Cavités et Coteaux : dépendances latérales riches en chiroptères qui s'alimentent dans la zone humide.
* Cas particuliers : - L'Odontite de Jaubert (<i>Odontites jaubertianus</i>), endémique française, à responsabilité de conservation est forte, est essentiellement présente dans le bassin de la Loire, sur les tonsures calcaires des coteaux latéraux au fleuve. - La Fritillaire pintade (<i>Fritillaria meleagris</i>) est désormais connue sur plusieurs endroits du territoire national. Néanmoins, même s'il n'existe pas de décompte précis des effectifs français, le site dispose d'une grande proportion des effectifs mondiaux de l'espèce (sans nul doute plus de 1 %).	

☒ Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

STADE CRITIQUE

L'inondation ou l'exondation périodique des milieux est indispensable à de nombreuses espèces pour la réalisation de leur cycle biologique. C'est notamment le cas pour les amphibiens, les poissons, les oiseaux ou les odonates.

Il s'agit d'un site de transit, de repos, d'alimentation, de reproduction et d'hivernage qui est sur un axe migratoire majeur du Paléarctique occidental :

- certaines espèces de poissons remontent le fleuve pour aller se reproduire à l'amont, puis leurs jeunes redescendent plus tard pour continuer leur cycle de maturation,
- des oiseaux transitent à la fin de l'été, en allant du nord de l'Europe vers le sud, souvent subsaharien, pour passer l'hiver en conditions plus clémentes. Au printemps, ces dernières reviennent et remontent vers le nord,
- d'autres encore s'établissent ici, soit en hivernage, soit pour passer l'été et s'y reproduire.

Certaines espèces comme le Brochet (*Esox lucius*) pondent dans les prairies inondées puis, les alevins fraîchement éclos y commencent leur cycle de vie pour finalement dévaler vers les rivières.

Les Chiroptères utilisent l'ensemble du site. A la bonne saison, les différentes espèces se nourrissent, et vivent dans la zone humide ou ses dépendances. Lors des conditions hivernales plus défavorables, elles se réfugient dans les cavités et les habitations situées à proximité. Elles y hibernent et s'y retrouvent en groupe à la sortie des caves pour réaliser leur reproduction (swarming).

Boîte de texte optionnelle pour fournir
d'autres informations

CONDITIONS DIFFICILES

Lorsque les prairies sont ressuyées, des espèces inféodées à ces conditions spécifiques se développent. Seule cette alternance de conditions (inondé, asséché), millénaire, permet leur développement. En termes floristiques, c'est indispensable à l'Orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*) ou à la Fritillaire (*Fritillaria meleagris*). Les oiseaux des prairies de fauche, quant à eux, nécessitent des rythmes d'exploitation du foin compatibles avec la nidification et l'élevage des poussins.

Enfin, l'étiage permet l'exondation du fond sablonneux ou vaseux du lit des cours d'eau. De manière tardive, une flore subtropicale peut se développer. Dans la plaine française, c'est un cas unique de développement d'espèces que l'on rencontre généralement sur les fleuves tropicaux africains ou américains : la Mollugine verticillée (*Mollugo verticillata*), le Chénopode rouge (*Oxybasis rubra*), le Souchet de Micheli (*Cyperus michelianus*), le Chénopode nain (*Chenopodium pumilio*)... Plus tôt dans l'été, ces mêmes lieux peuvent également servir de sites de nidification à même le sol de plusieurs espèces d'oiseaux d'eau comme : les Sternes pierregarin et naine (*Sterna hirundo*, *Sterna albifrons*), mais aussi le Goéland leucophaea (*Larus michahelis*) ou le Petit Gravelot (*Charadrius dubius*).

Au total, 32 espèces sont concernées par le Critère 4.

☒ Critère 5: > 20'000 oiseaux d'eau

Nombre total d'oiseaux d'eau

49000

Entre l'année

2018

Et l'année	2025
Source des données	Experts locaux (LPO, CEN, PNR et autres)
Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations	La "Loire des confluences" est essentielle à la vie de nombreux oiseaux du site. Des canards, des cygnes, des gravelots, des Ardéidés y vivent et se servent du site pour s'y reproduire, s'alimenter. Les diverses espèces utilisent le site pour la reproduction et l'hivernage, ou s'en servent comme zone de passage lors des migrations. Alors que tout autour les milieux sont exploités de manière plus intensive, la ZHII est une zone corridor essentielle du maillage migratoire du paléarctique occidental. Strictement, sur ce critère, les effectifs les plus récents permettent d'estimer le nombre total d'oiseaux d'eau en concentration à 48926 individus (chiffres issu du dialogue avec les experts dans les estimations arrêtées en février 2025). A ce jour, ce sont 89 espèces d'oiseaux d'eau au sens des textes de la convention de Ramsar ont été inventoriées. Ces deux données (quantité, diversité) justifient la labellisation de cette future Zone Humide d'Importance Internationale. *** Bien qu'il ne soit pas possible d'avoir des chiffres d'estimation de toutes les espèces, à l'échelle de l'ensemble du site, de nombreuses espèces ont été évaluées. Une note méthodologique relative à l'évaluation des populations des oiseaux est fournie en annexe avec les tableaux des espèces. Dans le dossier de candidature, d'autres espèces qui ne sont pas des oiseaux d'eau au sens de la Convention de Ramsar ont été également mentionnées, car considérées comme localement remarquables et rares à l'échelle européenne. Ces espèces ne sont pas prises en compte dans les calculs pour cette rubrique. En revanche, ces espèces sont prises en compte dans les différents tableaux et annexes car elles illustrent la diversité biologique du site. Par voie de conséquence, les autres dénombrements donnent des chiffres supérieurs à celui indiqué pour ce critère.

☒ Critère 6: >1% de la population d'oiseaux d'eau

Le territoire du site est riche de nombreuses espèces d'oiseaux qui y passent tout ou partie de leur cycle de vie. Quelques espèces sont particulièrement concernées par ce critère :

* La Sterne naine (*Sternula albifrons*) est une espèce répandue sur la planète. Cependant, l'essentiel des populations nicheuses fluviales française et européenne est ici. Sur le site Waterbird Population Estimates, pour la région biogéographique Eastern Atlantic (bre), sur la période 2012-2018, la population de cette espèce est estimée comme étant entre 21000-26000 individus. Localement, avec ses 704 individus, le seuil des 1% est dépassé.

* Le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) et le Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*) sont des espèces migratrices dont plus de 1 % des populations de passage traversent et se servent du site. Ces flux sont notables et remarquables.

Au total, 3 espèces sont directement concernées par le Critère 6.

AUTRES ESPECES A CONSIDERER POUR CE CRITERE :

* Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) : Cette Zone Humide est d'Importance majeure et Internationale (ZHII) pour l'alimentation des couples de Balbuzard pêcheur lors de la reproduction. Ici, 10 couples nichent et vivent à proximité et se servent du site Ramsar pour leur cycle vital pour leur alimentation. La population française métropolitaine de Balbuzard pêcheur est de 124 couples en 2024. Sur ces 124 couples, 101 couples sont installés en France continentale (c'est-à-dire Corse exclue). Sur ces 101 couples comptabilisés en France continentale, seuls 91 couples ont été producteurs de jeunes en 2024. Avec ses 10 couples avérés, le site accueille 9,9 % des couples de la population nationale.

* Cigogne noire (*Ciconia nigra*) : Cette Zone Humide est d'Importance majeure et Internationale (ZHII) en tant que halte migratoire pour les Cigognes noires. Cette espèce est moins liée à la Loire pour son alimentation en période de reproduction que par le fait qu'il s'agisse d'une halte migratoire essentielle. Après des siècles de déclin puis sa disparition en tant qu'espèce nicheuse en France, l'année 1973 est marquée par la première reproduction avérée en France dans le secteur de Langeais. En Touraine seulement, il existe des couples nicheurs qui vivent à proximité immédiate du site et se servent du site pour leur cycle vital. Ils ont été pris en compte dans les évaluations. Dans un passé très récent, il y a eu des tentatives de nidification dans les environs mais ces dernières ont avorté. La population française est estimée à 80 à 100 couples nicheurs en 2024. Les peuplements locaux sont estimés comme étant compris entre 1 et 2 couples nicheurs. Avec une proportion comprise entre 1.0 et 2.5 % des populations françaises, le site abrite donc une part non négligeable des peuplements nationaux. Ici, leur aire de vie s'étend parfois au-delà du site Ramsar car leur territoire de chasse ou de reproduction est souvent très vaste.

Se référer aux annexes spécifiques pour plus de détails.

Boîte de texte optionnelle pour fournir
d'autres informations

☒ Critère 7: Espèces de poisson significatives ou représentatives

Justification

Il n'existe pas d'espèces strictement endémiques au site à proprement parler. En effet, le site constitue une portion, certes majeure, du réseau hydraulique du Bassin versant de la Loire. Les espèces inféodées utilisent souvent tout le cours de rivières qui le constituent. Il existe de nombreuses espèces de poissons migrateurs sur ce bassin versant.

DECOUVERTES NATURALISTES RECENTES

Même s'il semble y avoir des controverses scientifiques en cours, les souches d'espèces présentes sur le site sont désormais considérées comme des taxons distincts et surtout spécifiques à la localité ou à l'Ouest européen.

C'est le cas par exemple du Chabot fluviatile (*Cottus perifretum*) qui est distingué du Chabot commun (*Cottus gobio*). Cette espèce nouvelle a été décrite en 2005. En tout état de cause, ce taxon est considéré comme rare dans le district biogéographique considéré de l'Ouest européen, et peut ainsi rentrer dans la catégorie des poissons significatifs et représentatifs. Son aire de répartition mondiale est très réduite : Nord et Nord-Ouest France, Belgique, Pays-Bas, Sud et Centre Grande-Bretagne, Luxembourg, Nord-Ouest Allemagne.

GENOTYPES REMARQUABLES

Il faut aussi souligner qu'il y a sur le site des espèces non endémiques mais ayant un génotype unique et spécifique au bassin versant de la Loire. Leur conservation est un enjeu majeur, notamment si l'on considère qu'il s'agit de souches génétiques de poissons amphihalins remarquables et très menacés. Il y a deux espèces particulièrement concernées par cette problématique de conservation de souches génétiques et morphologiques : le Saumon de Loire (*Salmo salar*) et l'Anguille de Loire (*Anguilla anguilla*).

Au total, 3 espèces sont directement concernées par le Critère 7.

☒ Critère 8: Frayères pour les poissons, etc.

Justification

Le site représente une zone importante pour tout ou partie du cycle biologique d'un certain nombre d'espèces de poissons rares, remarquables, significatifs ou pêchés par les populations locales : Anguille (*Anguilla anguilla*), Aloses (*Alosa fallax* et *A. alosa*), Bouvière (*Rhodeus amarus*), Brochet (*Esox lucius*), Chabot fluviatile (*Cottus perifretum*), Lamproies (*Lampetra fluviatilis*, *Petromyzon marinus*, *L. planeri*), Loche de rivière (*Cobitis taenia*), Saumon atlantique (*Salmo salar*),

7

En raison de leur statut sur la liste rouge de l'UICN : menacée d'extinction pour l'Anguille européenne (CR) ; quasi-menacée pour la Lamproie de Planer (NT) ; en situation de préoccupation mineure (LC) pour le Saumon atlantique, le Brochet, le Chabot fluviatile, les aloses, la Loche de Rivière, le Saumon atlantique, la Lamproie marine et la Lamproie fluviatile ; ces onze espèces de poissons méritent une attention particulière dans la gestion des rivières, du fleuve et des zones humides latérales.

ZOOM SUR QUELQUES ESPECES :

L'Anguille européenne trouve des habitats favorables de grossissement dans le réseau d'étangs et de cours d'eau en connexion avec la Loire.

Le Brochet bénéficie de zones de frayère dans la succession de boires, de marais et prairies inondables en connexion discontinue avec le fleuve et ses annexes hydrauliques.

Pour le Saumon atlantique et les lamproies, le fleuve est le passage obligé entre le milieu marin et les têtes de bassin de ses affluents pour accéder aux zones de reproduction.

En ce qui concerne le Saumon atlantique souche de Loire, 100 % des effectifs passe ici. En novembre 2023, 107 individus sont passés devant les capteurs de suivi.

AUTRES INTERETS DES FRAYERES :

Ces frayères sont également importantes pour d'autres organismes : invertébrés, oiseaux, amphibiens, mammifères, qui s'y reproduisent et s'y nourrissent également. Ces annexes hydrauliques ont également d'autres fonctionnalités écologiques telles que l'épuration de l'eau, la filtration, la régulation hydraulique des crues, le stockage de l'eau. En outre, leur bonne fonctionnalité répond très largement à l'atténuation du changement climatique et participe de l'enrayement de l'érosion de la biodiversité en maintenant des habitats variés.

AUTRE REMARQUE SUR LES FRAYERES :

La réglementation nationale permet la pêche réglementée et limitée de plusieurs de ces espèces de poissons. Les humains entretiennent certaines de ces frayères pour garantir leur préservation et leur fonctionnalités. Il existe des programmes d'actions qui leur sont dévolus.

Au total, 10 espèces sont directement concernées par le Critère 8.

☒ Critère 9: >1% de la population non-aviaire

Sur le site Loire des confluences, une espèce animale non-aviaire et non-piscicole est concernée par ce critère. Il s'agit de la Bréphode ligérienne.

* BREFODE LIGERIEENNE (Archiearis notha = Boudinotiana touranginii) : Espèce sub-endémique du territoire considéré, une grande proportion des populations mondiales est présente dans le site. L'essentiel des populations est français. Elle se reproduit dans le site sur les Saules pourpres (Salix purpurea) des lits mineurs en espace dynamique. Les enjeux pour la conservation de cette espèce sont localement très importants.

Au total, dans l'état actuel des connaissances et de la candidature, 1 espèce est directement concernée par le Critère 9.

AUTRES ESPÈCES A CONSIDÉRER :

* ODONATES EXCEPTIONNELS : Concernant Ophiogomphus cecilia et Stylurus flavipes, il est établi à dire d'experts que plus de 1% de leur lieu de vie est présent dans le site. Les données populationnelles chiffrées manquent. Par ailleurs, il faut se souvenir que les larves vivent dans l'eau (ici rivières et dépendances) mais que les imagos se dispersent dans le site Ramsar voire parfois au-delà.

* CASTOR D'EURASIE (Castor fiber) : Sur le site, cette espèce précédemment disparue, a été détectée pour la première fois par des traces en 1983 à Montsoreau. Depuis, elle n'a cessé d'augmenter. En France, la population a été estimée en 2023 à un peu plus de 20.000 individus. Nous ne disposons pas de chiffre récent et complet à l'échelle du site. Seuls le Thouet et une portion de Loire font l'objet de dénombrements périodiques. Cependant, il est probable que la population du site dépasse les 200 individus. Auquel cas, la population locale dépasserait les 1 % de la population du castor en France.

* AUTRES INSECTES : Concernant les invertébrés, et plus particulièrement les Odonates, il n'est pas possible d'avoir des dénombrements précis ni une évaluation des peuplements locaux, nationaux ou mondiaux. Néanmoins, il semble que le site soit majeur en termes de proportions d'effectifs pour les Odonates suivants : Gomphus graslinii, Gomphus simillimus, Platycnemis acutipennis, Ophiogomphus cecilia, Oxygastra curtisii, Stylurus flavipes.

> A l'avenir, il faudra veiller à établir plus précisément la contribution du site à la part des populations mondiales desdites espèces.

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
Plantae								
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	Anacamptis laxiflora	☐	☒	☐		☐	Protection régionale en Centre Val de Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des prairies hygrophiles du lit majeur de la Loire. - - Liste rouge : Monde (LC) - France (LC) - Centre Val-de-Loire (LC) - Pays-de-Loire (LC).

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Cardamine parviflora</i>	☐	☒	☒		☐	Protection régionale en Pays-de-la-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des boires de la Loire. - - Liste rouge : Centre-val-de-Loire (CR).
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Carex colchica</i>	☐	☒	☐		☐	Protection nationale. - Protection régionale en Centre-Val-de-Loire Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante rare et caractéristique des marges du fleuve sur les dunes continentales. - - Listes rouges : Pays-de-Loire (VU).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Cerastium dubium</i>	☐	☒	☒		☐	Protection régionale en Pays-de-la-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des boires et des prairies hygrophiles de la Loire. - - Listes rouges : Pays-de-Loire (NT) - Centre-Val-de-Loire (CR).
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Cyperus michelianus</i>	☐	☒	☒	LC	☐	Plante sans statut réglementaire sur territoire concerné. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante rare et caractéristique. - - Listes rouges : Pays de la Loire (NT) - Centre Val-de-Loire (LC).
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Damasonium alisma</i>	☒	☒	☒	VU	☐	Protection nationale. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Très rare dans l'ouest de la France. - - Listes rouges : Centre Val-de-Loire (EN) - Pays-de-Loire (NT)
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Dysphania botrys</i>	☐	☒	☐		☐	Plante rare. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante caractéristique du lit mineur du fleuve.
TRACHEOPHYTA/ EQUISETOPSIDA	<i>Equisetum hyemale</i>	☐	☒	☒	LC	☐	Protection régionale en Centre Val-de-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante rare et localisée. - - Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France (LC) - Pays de la Loire (VU) - Centre Val de Loire (CR).
TRACHEOPHYTA/ POLYPODIOPSIDA	<i>Equisetum moorei</i>	☐	☒	☐		☐	Protection régionale en Pays-de-la-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des prairies sèches du lit majeur de la Loire. - - Liste rouges : Centre Val-de-Loire (NT).
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Fritillaria meleagris</i>	☐	☒	☒		☐	Protection régionale en Centre Val de Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	L'essentiel de la population nationale et mondiale est dans le site. - - Listes rouges : France (LC). - Pays-de-Loire (LC).
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Gagea bohemica</i>	☐	☒	☐		☐	Protection nationale. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des coteaux des schistes angevins. Très localisée à l'Ouest du site Ramsar. - - Listes rouges : Centre Val-de-Loire (CR). - Pays-de-Loire (CR).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Gratiola officinalis</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Protection nationale. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante rare et caractéristique des boires et berges du fleuve. - - Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France (LC) - Centre Val de Loire (NT) - Pays-de-Loire (NT).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Inula britannica</i>	☐	☒	☒		☐	Protection régionale : Pays-de-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des prairies hygrophiles du lit majeur de la Loire. - - Listes rouges : Centre Val-de-Loire (VU) - Pays-de-Loire (LC)
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Limosella aquatica</i>	☐	☒	☒	LC	☐	Protection régionale : Centre Val de Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante rare et caractéristique. - - Listes rouges : Centre-Val-de-Loire (VU) - Pays-de-Loire (LC)

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Lupinus angustifolius</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Il s'agit de la ssp. reticulatus. - - Protection régionale en Centre Val de Loire et en Pays-de-la-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et localisée sur le site (2 stations). - - Liste rouge : Pays-de-Loire (VU). - Centre-Val-de-Loire (EN)
TRACHEOPHYTA/ POLYPODIOPSIDA	<i>Marsilea quadrifolia</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Protection nationale. - - Directive Habitats Faune Flore : Annexe II et IV. - - Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Non évaluée.	Disparue sur le site. - - Elle a fait l'objet de réintroduction dans des boires à l'Ouest d'Angers, à l'aval du site. De telles dispositions seront à envisager sur le secteur d'étude. - - Rechercher. - - Liste rouges : Pays-de-la-Loire (CR) - Centre-Val-de-Loire (CR)
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Milium vernale</i>	☐	☒	☐		☐	Protection régionale : Pays-de-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante rare, déterminante régionale. Uniquement présente dans le site Ramsar dans la partie Est. - - Quasiendémique du territoire du Parc. - - Listes rouges : Centre Val-de-Loire (CR) - Pays-de-Loire (DD)
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Neotinea ustulata</i>	☐	☒	☐		☐	Protection régionale en Centre Val de Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des prairies hygrophiles du lit majeur de la Loire. - - Listes rouges : Europe (LC) France (LC) - Pays-Loire (LC) - Centre-val-de-Loire (LC).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Nymphoides peltata</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Protections régionales en Pays de la Loire et en Centre Val-de-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante devenue très rare sur le fleuve au cours du XXème siècle. - - En revanche, très abondante et caractéristique des cours d'eau lents et vaseux (les populations du Thouet sont les plus importantes de la région Pays-de-Loire). - - Listes rouges : France (NT). - Centre Val-de-Loire (CR). - Pays de la Loire (NT).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Odontites jaubertianus</i>	☐	☒	☐		☐	Protection nationale. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Quasi-endémique (essentiellement en France ; ponctuelle Espagne, Andorre, Royaume-Uni ; naturalisée au Canada). - - Plante très rare sur le site, présente sur le sommet des coteaux ligériens, en contexte de pelouse sèche. - - Listes rouges : France (LC). - Pays de la Loire (VU). - Centre Val-de-Loire (NE).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Peucedanum gallicum</i>	☐	☒	☒		☐	Protection régionale en Pays de la Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante rare et localisée dans l'Ouest européen, quasiendémique franco-ibérique pour la quelle le secteur a une responsabilité forte en termes de conservation. - - Listes rouges : France (LC) - Pays de la Loire (LC) - Centre Val de Loire (LC)
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Phelipanche arenaria</i>	☐	☒	☐		☐	Bien que très rare dans la dition, cette espèce n'est pas protégée dans l'aire concernée par le site Ramsar. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des dunes continentales du lit majeur du fleuve (2 stations dans le site). - - Listes rouges : Centre Val-de-Loire (CR) - Pays de la Loire (CR).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Potentilla supina</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Protections régionales en Pays-de-Loire et Centre Val-de-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des vases exondées du lit mineur et des boires. - - Listes rouges : Centre Val-de-Loire (NT) - Pays-de-Loire (VU).

Phylum	Nom scientifique	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification Justification
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Pulicaria vulgaris</i>	☐	☒	☒	LC	☐	Protection nationale. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante rare et caractéristique des boires et annexes hydrauliques. - - Listes rouges : Monde (LC) - France (LC) - Pays-de-Loire (LC) - Centre Val-de-Loire (LC).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Protection nationale. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des prairies hygrophiles du lit majeur de la Loire. - - Listes rouges : Centre Val-de-Loire (EN) - Pays-de-Loire (LC).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Samolus valerandi</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Protection régionale en Centre Val de Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante rare caractéristique des berges et des vases exondées humides du lit mineur du fleuve et des boires. - - Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France (LC) - Pays-de-Loire (LC) - Centre Val-de-Loire (LC).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Sanguisorba officinalis</i>	☐	☒	☐	LC	☐	Protection régionale en Centre Val-de-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des zones humides. Connue dans le val de Loire uniquement dans la partie Est du site Ramsar. - - Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France (LC) - Pays-de-Loire (NT) - Centre Val-de-Loire (LC).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Scutellaria hastifolia</i>	☐	☒	☐		☐	Protection régionale en Pays-de-la-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des boires et berges de Loire. - - Listes rouges : Centre Val-de-Loire (EN) - Pays-de-Loire (LC).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Sedum andegavense</i>	☐	☒	☐		☐	Protection nationale. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des coteaux schisteux du SW du site Ramsar. - - Listes rouges : Pays de la Loire (VU).
TRACHEOPHYTA/ LILIOPSIDA	<i>Sporobolus alopecuroides</i>	☐	☒	☒		☐	Protection régionale en Centre Val-de-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des vases exondées du lit mineur et des boires. - - Listes rouges : Centre Val-de-Loire (VU). - Pays-de-Loire (LC).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Teucrium scordium</i>	☐	☒	☐		☐	Protection régionale en Centre Val-de-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante très rare et caractéristique des boires de la Loire, des berges et boires des rivières considérées. - - Listes rouges : Europe (LC) - France (LC) - Pays-de-Loire (LC) - Centre Val-de-Loire (DD).
TRACHEOPHYTA/ MAGNOLIOPSIDA	<i>Thalictrum flavum</i>	☐	☒	☐		☐	Protection régionale en Centre Val-de-Loire. Etat de conservation à l'échelle de l'UE (rapportage 2019) : Pas concernée.	Plante rare des prairies humides et mégaphorbiaies du site. - - Listes rouges : France (LC) - Pays-de-Loire (LC) - Centre Val-de-Loire (LC).

Le site présente une exceptionnelle et très grande diversité biologique : cette dernière s'exprime aussi au niveau floristique. Il est important de préciser que la plaine française demeure un espace fortement cultivé, anthropisé notamment dédié aux productions agricoles diverses, et ce, depuis des siècles.

Ces espèces végétales confirment, de par leur rareté ou leur représentativité, l'importance internationale du site. Plusieurs sont protégées au niveau national ou au niveau régional. Plusieurs sont également sur des listes rouges mondiale, européenne, nationale ou régionales, rappelant leur forte vulnérabilité.

Les vallées sont des espaces refuges pour la flore. Les cortèges y sont variés et très divers. De nombreuses espèces ont disparu ou sont très rares à l'écart des vallées ; ces dernières restent des espaces très riches et méritent les nombreuses actions de préservation lancées au niveau national, régional ou local.

La diversité géologique, pédologique, permet d'avoir des niches écologiques diverses et imbriquées allant de milieux hyperacides (rochers schisteux du Massif armoricain) à des milieux hyperalcalins (calcaires du Bassin parisien) ; allant également de milieux très humides (marais, cours d'eau, lit mineur en eau, boires...) à des milieux plus secs (pelouses sèches sur sables, sur schistes ou sur calcaire...) ; pour chacune de ces configurations et assemblages, des cortèges floristiques spécifiques existent.

Le climat est important pour le développement de la flore dans le site : le site est localisé à la croisée de 3 grandes influences climatiques : influence atlantique, influence méridionale-méditerranéenne et influence continentale. Il y a des espèces présentes sur le site qui sont spécifiques à certaines de ces régions bioclimatiques. La croisée de ces 3 influences permet le développement d'une flore variée. A noter encore qu'il existe un loco-climat dans le lit mineur du fleuve. A la fin de l'été, une flore tardi-estivale se développe sur les grèves sableuses exposées à de très forts rayonnements solaires (plus de 50° C au sol). Cela autorise le développement d'espèces tropicales caractéristiques des grands fleuves (notamment africains) comme la Mollugine verticillée, les souchets mais aussi des espèces exotiques comme les paspales, les jussies...

Pour le Critère 2, 27 espèces sont concernées.
Pour le Critère 3, 32 espèces sont concernées.
Pour le Critère 4, 11 espèces sont concernées.

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
Autres																	
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Alytes obstetricans</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2024		LC	☐	☐	Conv. Berne Ann. II - Dir. HFF Ann. IV - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais / TENDANCE : détérioration.	Espèce rare dans le site, vivant dans les milieux ouverts, naturels ou artificiels. Connue en périphérie de ville dans le site. -- Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France (LC) - Pays de la Loire (NT) - Centre Val-de-Loire (NT)
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Archiearis notha</i>	☐	☒	☐	☒	☒	☐	☐	☐	100	2004-20024	1		☐	☐	Bien qu'endémique, rare et peut-être menacée, cet Hétérocère ne figure sur aucune liste de protection ou liste rouge. RQ : le nom exact actuel : Boudinotia ligerina. ETAT DE CONSERVATION : non évaluée / TENDANCE : non évaluée.	Espèce sub-endémique du territoire considéré, présente une grande proportion des populations mondiales. L'essentiel des populations est français. Se reproduit dans le site sur les Saules pourpres (Salix purpurea) du lit mineur en espace dynamique.
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Barbastella barbastellus</i>	☐	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2023-2024		NT	☐	☒	Dir. HFF Ann. II & IV. - Conv. Berne Ann II. - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : favorable / TENDANCE : stable.	Gites d'hibernation & territoire de chasse en période de reproduction.

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Boyeria irene</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2024		LC	☐	☐	Espèce n'ayant pas de statut réglementaire dans le territoire concerné. ETAT DE CONSERVATION : non évaluée / TENDANCE : non évaluée.	L'Aeschne rivulaire présente et abondante sur le site : effectifs importants sur l'Indre, limite de l'aire biogéographique, endémique de l'Ouest de l'Europe. Espèce caractéristique de cette zone humide. Absente sur la Loire, un peu sur la Vienne, CC sur l'Indre. (source : Caudalis, 2024) - - Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France (LC) - Centre Val-de-Loire (LC) - Pays-de-Loire (LC).
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Carabus monilis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2025			☐	☐	Pas de statut réglementaire. Espèce abondante sur les îles de Loire, en rives dans les ripisylves et les prairies. ETAT DE CONSERVATION : non évaluée / TENDANCE : non évaluée.	Espèce rare en France. Listes rouges : ne fait pas encore l'objet d'évaluations.
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Castor fiber</i>	☒	☒	☐	☒	☒	☐	☐	☐	80	2004-2023	1	LC	☐	☐	Conv. Berne Ann. III - Dir. HFF Ann. II et IV - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : favorable / TENDANCE : amélioration.	Espèce emblématique des vallées. Disparue sur l'ensemble du bassin versant au cours du XXème siècle, elle a fait l'objet de réintroductions en France. L'animal est présent sur tous ses moments de vie. La Loire sert de secteur de reconquête pour l'espèce des affluents du Bassin versant. - - Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France (LC) - Pays-de-la-Loire (NT) - Centre-Val-de-Loire (VU).
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Cerambyx cerdo</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		VU	☐	☐	Annexe II et IV DHFF - Annexe II Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat/ TENDANCE : détérioration.	Espèce non spécifique à l'aire étudiée mais elle permet la désignation de sites Natura 2000 locaux.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Cicindela hybrida</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2024			☐	☐	Espèce sans statut réglementaire. ETAT DE CONSERVATION : non évaluée / TENDANCE : non évaluée.	Espèce rare et caractéristique du fleuve.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Coenagrion mercuriale</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		VU	☐	☐	Annexe II DHFF - Annexe II Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : stable.	Espèce caractéristique des cours d'eaux de petite et moyenne taille. Assez fréquent sur le site. - - Listes rouges : Monde (VU) - France (LC) - Pays de la Loire (NT) - Centre Val de Loire (LC)
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Conocephalus dorsalis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023			☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évaluée / TENDANCE : non évaluée.	Rare et localisé. - - Listes rouges : Centre Val de Loire (EN)
CHORDATA / REPTILIA	<i>Emys orbicularis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐					☐	☐	Directive HFF Ann. II & IV. - Conv. Berne Ann. II - Protection nationale.	Espèce rare et ponctuelle sur le site, dans le secteur Est du site. Listes rouges : Monde (NT) France (NT) Centre val de Loire (NT) Pays-de-Loire (NA)
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Epidalea calamita</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2024		LC	☐	☐	Conv. Berne Ann. II - Directive HFF Ann. IV. - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais / TENDANCE : détérioration.	Amphibien rare et localisé, sur les marges périphériques du site. - - Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France (LC) - Pays de la Loire (NT) - Centre Val-de-Loire (NT).
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Eriogaster catax</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		DD	☐	☐	Conv. Berne Ann. II - Directive HFF Ann. II & IV. - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : stable.	Données lacunaires en termes de connaissance des espèces de papillons nocturnes. - - Listes rouges : Monde (DD).
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Gomphus graslinii</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		NT	☐	☐	Conv. Berne Ann. II - Directive HFF Ann. II & IV. - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : stable.	Au vu des populations mondiales, les populations locales, en limite d'aire, sont capitales pour la conservation mondiale de l'espèce. Cette espèce est très menacée sur l'ensemble de son aire, avec des peuplements qui s'effondrent. les populations sont Difficilement estimables mais il est possible que le site présente plus de 1% des populations de l'espèce. - - Listes rouges : Monde (NT) - Europe (NT) - France (LC) - Pays de la Loire (VU) - Centre Val de Loire (LC)
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Gomphus simillimus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2024		NT	☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évaluée / TENDANCE : non évaluée.	Au vu des populations mondiales, les populations locales, en limite d'aires, sont capitales pour la conservation mondiale de l'espèce. Cette espèce est très menacée sur l'ensemble de son aire, avec des peuplements qui s'effondrent. - - Listes rouges : Monde (NT) - Europe (NT) - France (LC) - Centre Val de Loire (LC) - Pays de la Loire (NT).

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Gortyna borelii</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023			☐	☐	Directive HFF Ann. II & IV. - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : inconnue.	espèce rare et localisée sur le site. -- Listes rouges : non évaluée. --- ssp. lunata.
CHORDATA / REPTILIA	<i>Hierophis viridiflavus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Conv. Berne Ann. II - Directive HFF Ann. II. - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : amélioration.	Bien représentée sur le site. -- Liste rouge : Monde (LC) - Europe (LC) - France (LC) - Pays de la Loire (LC) - Centre Val de Loire (LC).
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Hoplia coerulea</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023			☐	☐	Espèce sans statut réglementaire et ne figurant pas sur une liste rouge, mais rare sur le site. ETAT DE CONSERVATION : non évaluée / TENDANCE : non évaluée.	Espèce non évaluée en termes d'effectifs. Très rare sur le site mais pouvant parfois localement abonder.
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Hyla arborea</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Conv. Berne Ann. II - Directive HFF Ann. IV. - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais / TENDANCE : détérioration.	Inégalement présente sur le site. Sans doute en régression. -- Listes rouges : Monde (LC) - France (NT) - Pays de la Loire (LC) - Centre Val de Loire (LC).
CHORDATA / REPTILIA	<i>Lacerta bilineata</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Conv. Berne Ann. III - Directive HFF Ann. IV. - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : stable.	Cette espèce des pelouses sèches est aussi présente sur les ouvrages humains (ex. levée et digues). -- Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France (LC) - Pays de la Loire (LC) - Centre Val de Loire (LC).
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Lissotriton helveticus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Conv. Berne Ann. III - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évalué.	ça et là dans les mares, boires et annexes hydrauliques. -- Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France (LC) - Pays de la Loire (LC) - Centre Val de Loire (LC).
ARTHROPODA / CHILOPODA	<i>Lithobius curtipes</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2025			☐	☐	Pas de statut réglementaire. Espèce présente dans la forêt alluviale. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évalué.	Espèce rare en France et plutôt localisée dans le val de Loire moyen. Listes rouges : ne fait pas encore l'objet d'évaluations.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Lucanus cervus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023			☐	☐	Conv. Berne Ann. III - Directive HFF Ann. II. ETAT DE CONSERVATION : favorable / TENDANCE : stable.	Parfois localement abondant dans les secteurs présentant de vieux arbres (notamment les têtards). -- Listes rouges : Europe (NT) - inégalement réparti sur le site. -- Responsabilité locale importante pour la conservation mondiale de cette espèce.
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Lutra lutra</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		NT	☒	☐	Conv. Berne Ann. II - Directive HFF Ann. II et IV. - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : favorable / TENDANCE : amélioration.	Autrefois éteinte sur le site, cette espèce est réapparue sur le Thouet au début du XXIème siècle. Elle est en expansion lente et continue sur le site. -- Bien que toujours rare et menacée sur le site, elle semble lentement en expansion. -- Listes rouges : LC France - NT Pays de Loire - EN Centre Val de Loire.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Lycaena dispar</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023			☐	☐	Conv. Berne Ann. II - Directive HFF Ann. II et IV. - Protection nationale.	Très rare sur le site. -- Listes rouges : non évalué.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Mecostethus parapleurus parapleurus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023			☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évalué.	Rare sur le site et très localisé. -- Listes rouges : Europe (LC) - Centre Val de Loire (EN).
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Myotis bechsteinii</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐	7	2022-2024		NT	☐	☒	Conv. Berne Ann II. - Directive HFF. Ann. II et IV - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : détérioration.	Gîtes d'hivernation & territoire de chasse en période de reproduction. -- Très rare sur le site. Responsabilité locale forte pour la conservation de cette espèce. -- Listes rouges : VU Europe. - DD Centre Val-de-Loire.
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Myotis emarginatus</i>	☐	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐	747	2022-2024		LC	☐	☒	Annexe II et IV DHFF - Annexe II Conv de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : favorable / TENDANCE : amélioration.	Gîtes d'hivernation & territoire de chasse en période de reproduction. -- Listes rouges : LC en France - LC Pays de la Loire - LC Centre Val de Loire.
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Myotis myotis</i>	☐	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐	85	2022-2024		LC	☐	☒	Annexe II et IV DHFF - Annexe II Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : amélioration.	Gîtes d'hivernation & territoire de chasse en période de reproduction. -- Listes rouges : LC France - LC Centre Val de Loire - NT Pays de la Loire

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / REPTILIA	<i>Natrix helvetica</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Annexe III Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évalué.	Très rare sur le site. - - Listes rouges : LC France - LC Centre Val de Loire - NT Pays de la Loire
CHORDATA / REPTILIA	<i>Natrix maura</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Annexe III Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évalué.	Très rare sur le site. - - Listes rouges : NT France - VU Centre Val de Loire - VU Pays de la Loire.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Onychogomphus forcipatus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évaluée / TENDANCE : non évaluée.	Peu commun sur le site. Populations stables sur la décennie 2014-2024. Seule la subsp. forcipatus est présente sur le site. - - Listes rouges : LC France - LC Pays de la Loire - LC Centre Val de Loire.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Onychogomphus uncatus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évaluée / TENDANCE : non évaluée.	Responsabilité locale importante pour la conservation de cette espèce, caractéristique de cette zone humide. - - Listes rouges : LC France - CR Pays de la Loire - EN Centre Val de Loire.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Ophiogomphus cecilia</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II et IV DHFF - Annexe II Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : favorable / TENDANCE : stable.	En France, cette espèce est très inféodée au lit apparent du fleuve. Espèce inféodée au fleuve. 93 % de la population ligérienne a disparu dans la décennie écoulée (com.pers. Caudalis, 2024). - - Listes rouges : LC France - NT Pays de la Loire - VU Centre Val de Loire.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Osmoderma eremita</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		NT	☐	☐	Annexe II et IV DHFF - Annexe II Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais / TENDANCE : détérioration.	Très rare sur le site. - - Listes rouges : Monde (NT) - Europe (NT).
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Oxygastra curtisii</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II et IV DHFF - Annexe II Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : favorable / TENDANCE : stable.	Fait partie de cortèges d'odonates rares. Espèce qui se porte bien sur le site et à effectifs qui semblent stables pour le moment, avec de grosses densités locales. Endémique du SW Europe et W Afrique du Nord. Présente surtout sur le Thouet, la Vienne et l'Indre. - - Liste rouge : NT Europe - LC en France - LC Pays de la Loire - LC Centre Val de Loire.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Platynemis acutipennis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2024		NT	☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évaluée / TENDANCE : non évaluée.	Endémique de l'Ouest Européen. Présent surtout sur la Vienne et le Thouet (source : Caudalis, 2024). - - Listes rouges : Monde (NT) - Europe (NT) - France (LC) - Centre Val de Loire (VU) - Pays de la Loire (LC).
CHORDATA / REPTILIA	<i>Podarcis muralis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Annexe IV DHFF - Annexe II Conv de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : favorable / TENDANCE : stable.	Très commun sur le site mais responsabilité locale importante pour la conservation de cette espèce. - - Listes rouges : LC en France - LC Pays de la Loire - LC Centre Val de Loire
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Proserpinus proserpina</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		DD	☐	☐	Annexe II de la DHFF. - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : favorable / TENDANCE : stable.	Très rare sur le site. Liste rouge : Monde (DD)
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Rhinolophus euryale</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐	27	2022-2024		NT	☐	☒	Annexes II et IV DHFF - Annexe II Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : amélioration.	Gîtes d'hibernation & territoire de chasse en période de reproduction. - - Listes rouges : NT Monde - VU Europe - EN Pays-de-Loire - VU Centre Val-de-Loire
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	☐	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐	802	2022-2024		LC	☐	☒	Annexe II et IV DHFF - Annexe II Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : stable.	Gîtes d'hibernation & territoire de chasse en période de reproduction. - - Listes rouges : LC en France - LC Pays de la Loire - NT Centre Val de Loire.
CHORDATA / MAMMALIA	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	☐	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐	119	2022-2024		LC	☐	☒	Annexe II et IV DHFF - Annexe II Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : amélioration.	Gîtes d'hibernation & territoire de chasse en période de reproduction. - - Listes rouges : LC France - NT Pays de la Loire - NT Centre Val de Loire.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Rosalia alpina</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		VU	☐	☐	Annexe II et IV DHFF - Annexe II Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : favorable / TENDANCE : inconnu.	Rare dans les vallées, méconnu. - - Listes rouges : Monde (VU) - Europe (LC) - non évaluée localement.

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Stethophyma grossum</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023			☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évaluée / TENDANCE : non évaluée.	très rare et localisé sur le site. - - Listes rouges : LC Europe - LC en Centre Val de Loire.
ARTHROPODA / INSECTA	<i>Stylurus flavipes</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Annexe IV DHFF - Annexe II Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : favorable / TENDANCE : stable.	Espèce caractéristique du fleuve et des zones de confluence. - - Responsabilité locale importante pour sa conservation. - - Espèce inféodée au fleuve. 95 % de la population ligérienne a disparu dans la décennie écoulée (com.pers. Caudalis, 2024). Le noyau populationnel du secteur Les Ponts de Cé-Montsoreau est majeur dans la conservation de cette espèce au niveau local et français. Estimation pour 2021-2024 sur la base de 18 mailles échantillonnées sur 4 ans. - - Listes rouges : LC France - NT Pays de la Loire - EN Centre Val de Loire.
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Triturus cristatus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II et IV DHFF - Annexe II Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais / TENDANCE : détérioration.	ça et là dans les mares, boires et annexes hydrauliques. - - Listes rouges : LC France - NT Pays de la Loire - NT Centre Val de Loire.
CHORDATA / AMPHIBIA	<i>Triturus marmoratus</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2024		VU	☐	☐	Directive HFF ann. IV - Ann. II Conv de Berne. - - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : détérioration.	Amphibien remarquable, localisé sur le site. - - Listes rouges : Monde (VU) - Europe (VU) - France (NT) - Pays de la Loire (NT) - Centre Val de Loire (VU).
CHORDATA / REPTILIA	<i>Vipera aspis</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		VU	☐	☐	Annexe III Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évaluée.	Très rare et localisé sur le site. - - Listes rouges : LC en France LC Centre Val de Loire EN en Pays de la Loire.
CHORDATA / REPTILIA	<i>Zamenis longissimus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Annexe IV DHFF - Annexe II Conv. de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais / TENDANCE : inconnue.	Sans doute peu rare sur le site mais inégalement répartie. - - Listes rouges : LC France - LC Pays de la Loire - NT Centre Val de Loire.
Poissons, mollusques et crustacés																	
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Alosa alosa</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☒	67	2018-2022		CR	☐	☐	Annexes II et V DHFF - Annexe III Conv. Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais / TENDANCE : détérioration.	L'espèce ne se reproduit pas sur le site mais elle passe en montaison et en dévalaison. Ne peut pas être distinguée de l'autre espèce l'alse lors des comptages. - - Listes rouges : CR France - EN Pays de la Loire - VU Centre Val-de-Loire
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Alosa fallax</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☒	67	2018-2022		LC	☐	☐	Annexes II et V DHFF - Annexe III Conv. Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais / TENDANCE : détérioration.	L'espèce ne se reproduit pas sur le site mais elle passe en montaison et en dévalaison. Ne peut pas être distinguée de l'autre espèce l'alse lors des comptages - - Liste rouge : NT France - EN Pays de Loire - VU Centre Val de Loire
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Anguilla anguilla</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☒	☒	26896	2018-2022		CR	☐	☒	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évaluée.	L'espèce ne se reproduit pas sur le site mais elle passe en montaison et en dévalaison. Quelques individus se reproduisent dans les prairies et les boires. Listes rouges : CR France CR Pays de Loire VU centre Val de Loire
MOLLUSCA / BIVALVIA	<i>Anodonta anatina</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	1650	2024		LC	☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évaluée.	Rare sur le site. - - - Listes rouges : VU France - LC Centre Val-de-Loire.
MOLLUSCA / BIVALVIA	<i>Anodonta cygnea</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	225	2024		LC	☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évaluée.	Rare sur le site. - - - Listes rouges : VU France - LC Centre Val-de-Loire.
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Chelon ramada</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2018-2022		NT	☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évaluée.	Poisson migrateur thalassotoque qui est capable de faire de grandes migrations pour se reproduire ou se reproduire. Le site est important pour la maturation des adultes. - - - Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - Pays-de-Loire (LC) - Centre Val-de-Loire (LC).
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Cobitis taenia</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☒	108	2018-2022		LC	☐	☐	Annexe II DHFF - Annexe III Conv Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : favorable / TENDANCE : stable.	Se reproduit dans la Loire et ses affluents. - - - Listes rouges : NT France - EN Pays de la Loire - VU Centre Val-de-Loire

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Cottus perifretum</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☒	☒	150	2024		LC	☐	☐	Directive HFF Ann. II. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : amélioration.	Effectifs locaux faibles, sur les vallées de l'Indre et de la Vienne. - - - Espèce endémique de quelques rivières ouest européennes, le site est important pour la conservation de cette espèce aux effectifs méconnus.
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Esox lucius</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☒		2018-2022		LC	☐	☐	Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évaluée.	Population génétique spécifique au bassin de la Loire. Fraye dans les annexes hydrauliques, les affluents et les prairies. - - - Listes rouges : VU France - VU Pays de la Loire - VU Centre Val-de-Loire
CHORDATA / CEPHALASPIDOMORPHI	<i>Lampetra fluviatilis</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☒	53	2018-2022		NT	☐	☐	Annexe II et V DHFF - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais / TENDANCE : détérioration.	Se nourrit sur les autres poissons. Poisson migrateur qui accomplit une partie de son cycle dans le site. - - - Listes rouges : VU France - EN Pays de la Loire - EN Centre-Val de Loire
CHORDATA / CEPHALASPIDOMORPHI	<i>Lampetra planeri</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☒		2018-2022		NT	☐	☐	Directive HFF Ann II - Conv. Berne Ann. III - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat / TENDANCE : stable.	Effectifs locaux faibles, sur les vallées de l'Indre et de la Vienne. Grandes fluctuations interannuelles (14 à 35 000 par exemple à Châtellerault). Fort impact de la pêche sur les effectifs. Axe Vienne est privilégié par l'espèce. La Lamproie de Planer pond ses œufs dans des nids constitués avec le sable, des cailloux ou des graviers. Cette espèce n'est pas parasite. - - Listes Rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France (LC) - Centre Val-de-Loire (LC).
ARTHROPODA / BRANCHIOPODA	<i>Lepidurus apus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2024			☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évaluée.	Rare sur le site. Listes rouges : NT France
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Lota lota</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐				LC	☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évaluée.	Espèce éteinte ou très rare, capturée ponctuellement sur le site cette dernière décennie. - - Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France (VU) - Centre Val de Loire (CR) - Pays de Loire (CR).
CHORDATA / CEPHALASPIDOMORPHI	<i>Petromyzon marinus</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☒	3998	2021		LC	☐	☐	Annexe II DHFF. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais / TENDANCE : détérioration.	Se nourrit sur les autres poissons. Poisson migrateur qui accomplit une partie de son cycle dans le site. - - - Listes rouges : EN France - NT Pays de la Loire - VU Centre-Val de Loire
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Platichthys flesus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2018-2022		LC	☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évaluée.	Espèce très rare ou éteinte sur le site. Présence supposée ponctuelle de cette espèce amphihaline. - - Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France (NT)
MOLLUSCA / BIVALVIA	<i>Potomida littoralis</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	1650	2024		EN	☐	☐	Espèce non réglementée. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évaluée.	rare sur le site. - - - Listes rouges : EN Monde - NT Europe - EN France - LC Centre Val de Loire
MOLLUSCA / BIVALVIA	<i>Pseudunio auricularius</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐	65	2004-2023		CR	☐	☐	Annexe IV DHFF - Annexe II Conv de Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais / TENDANCE : détérioration.	L'espèce se déplace peu mais les fonds graveleux de la Vienne lui sont essentiels. - - - La Grand muette perlière vit enfouie dans les sédiments non colmatés et très oxygénés, dans des secteurs où les alluvions sont mobiles et en transit. Cet habitat est fragile et potentiellement menacé par des modifications anthropiques du cours de la Vienne (seul secteur de présence sur le site). - - - Listes rouges : CR France - CR Centre Val de Loire
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Rhodeus amarus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	1443	2018-2022		LC	☐	☐	Annexe II DHFF - Annexe III Conv. Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évaluée.	Se reproduit en Loire, ce n'est pas une espèce migratrice. - - - Listes rouges : LC France - LC Pays de la Loire - LC Centre-Val de Loire
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Salmo salar</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☒	☒	261	2022		NT	☐	☐	Annexe II et V DHFF - Annexe III Conv. Berne - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais / TENDANCE : stable.	Souche génétique spécifique. Traverse le site lors de ses migrations : "responsabilité unique en Europe". Dernière population de saumon européen capable de faire de très longues migrations. - - - Listes rouges : VU France

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / ACTINOPTERYGII	<i>Salmo trutta</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐	18	2005		LC	☐	☐	Annexe II DHFF - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : non évalué / TENDANCE : non évaluée.	L'espèce fraye dans le site. - - - Listes rouges : NT France - VU Pays-de-la-Loire - CR Centre Val de Loire
MOLLUSCA / BIVALVIA	<i>Unio crassus</i>	☒	☒	☐	☐	☒	☐	☐	☐	1650	2024		EN	☐	☐	Annexe II et IV DHFF - Protection nationale. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais / TENDANCE : inconnu.	Espèce non évaluée en termes de populations . elle utilise les grèves pour vivre et se reproduire. - - - Listes rouges : Monde (EN) - Europe (VU) - France (LC) - Centre Val-de-Loire (EN)
Oiseaux																	
CHORDATA / AVES	<i>Actitis hypoleucos</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	3808	2004-2023	0.1	LC	☐	☐	Annexe II Conv de Bonn - Annexe II Conv Berne - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnue) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Espèce rare sur le site. - - - Listes rouges : LC Europe - LC France - NT Nicheurs France - EN nicheurs Pays de la Loire - EN nicheurs Centre Val de Loire - - - L'évaluation populationnelle a été faite par les experts ornithologues du site : la méthodologie est expliquée en rubrique 6.1.2. dans le document "FR_taxo250131__MethodoTerminologie.pdf". - - - Passages migratoires dans la ZHII de plus de 1 % des effectifs du paléarctique occidental
CHORDATA / AVES	<i>Alcedo atthis</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	146	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II Conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (incertaine) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Liste rouges : LC Europe - VU nicheurs France - LC Pays de la Loire - LC Centre Val de Loire.
CHORDATA / AVES	<i>Anas acuta</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	7	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe III conv. Berne - Annexe II/1 et II/2 DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (stable) Hivernant (stable) Passage (inconnue)	Listes rouges : VU Europe - LC non nicheurs France - NA Pays de la Loire - NA Centre Val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Anas clypeata</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	56	2004-2023			☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe III conv. Berne - Annexe II/1 et III/2 DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnu) Hivernant (non évalué) Passage (inconnu)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs et nicheurs France - LC nicheurs Pays de la Loire - EN nicheurs Centre Val de Loire.
CHORDATA / AVES	<i>Anas crecca</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	305	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe III conv. Berne - Annexe II/1 et III/2 DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnu) Hivernant (augmentation) Passage (inconnu)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France - CR Pays de la Loire - EN centre Val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Anas penelope</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	42	2004-2023			☐	☒	Annexe II conv Bonn - Annexe III conv Berne - Annexe II/1 et III/2 DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnu) Hivernant (inconnu) Passage (inconnu)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France
CHORDATA / AVES	<i>Anas platyrhynchos</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	8410	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv Bonn - Annexe III Conv. Berne - Annexe II/1 et III/1 DO. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (déclin) Passage (inconnu)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs et nicheurs France - LC nicheurs Pays de la Loire - LC nicheurs Centre Val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Anas querquedula</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	40	2004-2023			☐	☒	Annexe II conv Bonn - Annexe III conv Berne - Annexe II/1 DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnu) Hivernant (non évalué) Passage (inconnu)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NT non nicheurs France - VU nicheurs Pays de la Loire - CR nicheurs Centre Val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Anas strepera</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	27	2004-2023			☐	☒	Annexe II conv Bonn - Annexe III conv Berne - Annexe II/1 DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnu) Hivernant (non évalué) Passage (inconnu)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France - NT PDL - EN CVL
CHORDATA / AVES	<i>Anser anser</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	15	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe III conv. Berne - Annexe II/1 et Annexe III/2 DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (stable) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - VU nicheurs France - LC hivernants visiteurs France - EN nicheurs Pays de Loire

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Anthus campestris</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐		2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (incertaine) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - NA non nicheurs France - LC nicheurs France - EN Pays de la Loire - CR Centre Val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Ardea alba</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	704	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France - VU nicheurs Pays-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Ardea cinerea</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	868	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II conv. Bonn - Annexe III conv. Berne - Annexe I DO - protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (déclin) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - NA non nicheurs France - LC nicheurs Pays de la Loire - LC nicheurs Centre Val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Ardea purpurea</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	15	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (déclin) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC nicheurs France - LC nicheurs Pays de la Loire - VU Centre val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Ardeola ralloides</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	1	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (stable) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC nicheurs France - CR nicheurs Pays de la Loire - CR nicheurs Centre Val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Arenaria interpres</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	9	2004-2023		NT	☐	☒	Annexe II conv. Berne - Annexe II conv. Bonn - Protection nationale Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (inconnu)	Oiseau rare et occasionnel sur le site.
CHORDATA / AVES	<i>Aythya ferina</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	1	2004-2023		VU	☐	☒	Annexe II conv Bonn - Annexe III conv. Berne - Annexe II et III DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnu) Hivernant (déclin) Passage (inconnu)	Listes rouges : VU Europe - VU nicheurs France - LC nicheurs Pays de la Loire - NT nicheurs Centre Val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Aythya fuligula</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	1	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II conv Bonn - Annexe III conv. Berne - Annexe II et III DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (déclin) Passage (non évalué)	Listes rouges : NT Europe - LC nicheurs France - NT nicheurs Pays de la Loire - VU nicheurs Centre Val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Branta leucopsis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	1	2004-2024		LC	☐	☒	Ann. II Conv. Bonn. - Ann. II Conv. Berne - Ann. I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	occasionnelle. - - - Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) France Oiseaux visiteurs hivernants (NA) - France Oiseaux visiteurs de passage (NA)
CHORDATA / AVES	<i>Bubulcus ibis</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	2003	2004-2023		LC	☒	☐	Annexe III conv. Berne - Annexe II et III DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (déclin) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC nicheurs France métropolitaine - LC nicheurs Pays de la Loire - VU nicheurs Centre val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Bucephala clangula</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	4	2004-2024		LC	☐	☒	Ann. II Conv. Bonn. - Ann. III Conv. Berne - Ann. II/2 DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (stable) Hivernant (déclin) Passage (non évalué)	Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France Oiseaux visiteurs hivernants (NA) - France Oiseaux visiteurs de passage (NA)
CHORDATA / AVES	<i>Burhinus oedecnemus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	65	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnu) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC nicheurs France - LC nicheurs Pays de la Loire - LC nicheurs Centre val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Calidris alba</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	15	2004-2023		LC	☐	☒	Ann. II Conv. Bonn - Ann. II Conv. Berne. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (augmentation) Passage (non évalué)	Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France, oiseaux hivernants (LC) - France, oiseaux de passage (NA)
CHORDATA / AVES	<i>Calidris alpina</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	125	2004-2023		NT	☐	☒	Annexe II Conv. Berne - Annexe II Conv. Bonn - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (stable) Passage (inconnu)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - LC France (hivernants) - NA France (de passage)

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Calidris canutus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	6	2004-2023		NT	☐	☒	Annexe II conv Bonn - Annexe II conv Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnue) Hivernant (incertaine) Passage (inconnue)	Listes rouges : NT Europe - NT non nicheurs France
CHORDATA / AVES	<i>Calidris falcinellus</i>	☒	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	1	20004-2024		VU	☐	☐	Annexe II Conv. Berne - Annexe II Conv. Bonn - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - VU Europe - NA France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Calidris ferruginea</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	25	2004-2023		VU	☐	☒	Annexe II Conv. Berne - Annexe II Conv. Bonn - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (inconnue)	Listes rouges : NT Monde - VU Europe - LC France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Calidris melanotos</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	2	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II Conv. Berne - Annexe II Conv. Bonn - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - NA France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Calidris minuta</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	25	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II Conv. Berne - Annexe II Conv. Bonn - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (stable) Passage (inconnue)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NA France (hivernants) - LC France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Calidris temminckii</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	9	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II Conv. Berne - Annexe II Conv. Bonn - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NA France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Charadrius alexandrinus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	1	2004-2024		LC	☐	☒	Annexe II Conv. Berne - Annexe II Conv. Bonn - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnue) Hivernant (non évalué) Passage (inconnue)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NA France (hivernants) - NA France (de passage) - VU France (nicheurs) - VU Pays de la Loire
CHORDATA / AVES	<i>Charadrius dubius</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	1011	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC nicheurs France - LC nicheurs Pays de la Loire - LC nicheurs Centre val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Charadrius hiaticula</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	575	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (stable) Passage (inconnue)	Listes rouges : LC Europe - VU nicheurs France - LC non nicheurs
CHORDATA / AVES	<i>Chlidonias hybrida</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	30	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (stable) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - VU nicheurs France - VU nicheurs Pays de Loire - EN Centre Val de Loire
CHORDATA / AVES	<i>Chlidonias niger</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	30	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (déclin) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - EN nicheurs France - CR nicheurs Centre Val-de-Loire - EN nicheurs Pays-de-Loire.
CHORDATA / AVES	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	16708	2004-2023			☐	☐	Annexe III conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnue) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - NT nicheurs France - LC nicheurs Pays-de-Loire - EN nicheurs Centre Val-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Ciconia ciconia</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	8	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv Bonn - Annexe II conv Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC nicheurs France - LC nicheurs Pays-de-Loire - EN nicheurs Centre Val-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Ciconia nigra</i>	☒	☐	☒	☐	☒	☒	☐	☐	53	2004-2023	1	LC	☒	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (non évalué) Passage (fluctuations)	Listes rouges : LC Europe - VU non nicheurs France - EN nicheurs France - CR nicheurs Pays-de-Loire - CR nicheurs Centre Val-de-Loire

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Crex crex</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	2	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (déclin) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - EN nicheurs France - EN nicheurs Pays-de-Loire - CR nicheurs Centre Val de Loire.
CHORDATA / AVES	<i>Cygnus cygnus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	1	2004-2024		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (augmentation) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - VU Europe - NA France (hivernants) - NA France (de passage) - NA France (nicheurs)
CHORDATA / AVES	<i>Cygnus olor</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	683	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe III conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (augmentation) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC nicheurs France - LC nicheurs CVL
CHORDATA / AVES	<i>Egretta garzetta</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	2134	2004-2023		LC	☒	☐	Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (déclin) Hivernant (fluctuation) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC nicheurs France - LC nicheurs Pays-de-la-Loire - NT nicheurs Centre Val-de-Loire.
CHORDATA / AVES	<i>Fulica atra</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	196	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe II + III DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (stable) Hivernant (stable) Passage (inconnue)	Listes rouges : NT Europe - LC nicheurs France - LC nicheurs Pays-de-Loire - LC nicheurs Centre Val-de-Loire.
CHORDATA / AVES	<i>Gallinago gallinago</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	450	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe II + III DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : VU Europe - CR nicheurs France - CR nicheurs Pays-de-Loire - CR nicheurs Centre Val-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Gallinula chloropus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	70	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe III conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (stable) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC nicheurs France - LC nicheurs Pays-de-Loire - LC nicheurs Centre Val-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Grus grus</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	16	2004-2024		LC	☒	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (augmentation) Passage (augmentation)	Listes rouges : Monde (LC) - Europe (LC) - France, oiseaux visiteurs hivernants (NT) - France, oiseaux visiteurs de passage (NA) - France, oiseaux nicheurs (CR)
CHORDATA / AVES	<i>Haematopus ostralegus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	6	2004-2023		NT	☐	☐	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnue) Hivernant (stable) Passage (inconnue)	Très occasionnel sur le site. - - - Listes rouges : NT Monde - VU Europe - LC France (hivernants) - LC France (nicheurs)
CHORDATA / AVES	<i>Himantopus himantopus</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	42	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnue) Hivernant (non évalué) Passage (augmentation)	Listes rouges : LC Europe - LC nicheurs France - LC nicheurs Pays-de-Loire - CR nicheurs Centre Val-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Hydroprogne caspia</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	7	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - NT non nicheurs France
CHORDATA / AVES	<i>Ichthyaelus melanocephalus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	278	2004-2023			☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (augmentation) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC nicheurs France - LC nicheurs Pays-de-Loire - NT nicheurs Centre Val-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Larus argentatus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	31	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (déclin) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - NT France (nicheurs) - NT Pays-de-Loire (nicheurs) - NA Centre Val de Loire (nicheurs)

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espère contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Larus cachinnans</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	2	2004-2023		LC	☐	☒	Conv. Bonn (accords AEWA) - Annexe III Conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NA France (hivernants)
CHORDATA / AVES	<i>Larus fuscus</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	560	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnue) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France (visiteur) - LC nicheurs France - VU nicheurs Pays-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Larus marinus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	30	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (fluctuations) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - LC nicheurs France - NT nicheurs Pays-de-Loire - NA France (hivernants) - NA France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Larus michahellis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	2070	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe III conv. Berne - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (déclin) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - LC nicheurs France - NA France (visiteurs hivernants) - NA France (visiteurs de passage) - NT nicheurs Pays-de-Loire - VU Centre Val-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Limicola falcinellus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	3	2004-2023			☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - VU Europe - NA France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Limosa lapponica</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	27	2004-2023		NT	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Bern - Annexe I & II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (augmentation) Passage (stable)	Listes rouges : NT Monde - LC Europe - LC France (hivernants) - NA France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Limosa limosa</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	65	2004-2023		NT	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (stable) Hivernant (augmentation) Passage (déclin)	Listes rouges : NT Monde - NT Europe - NT France (hivernants) - VU France (nicheurs) - VU France (de passage) - VU nicheurs Pays-de-Loire - RE nicheurs Centre-val-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Lymnocyptes minimus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	1	20024-2024		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Bern - Annexe II/III DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - DD France (hivernants) - NA France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Mergellus albellus</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	1	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (augmentation) Passage (non évalué)	Oiseau de passage occasionnel. - - - Listes rouges : LC Monde - LC Europe - VU France (hivernants).
CHORDATA / AVES	<i>Mergus merganser</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	7	2004-2024		LC	☐	☐	Annexe III conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe II/2 DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (augmentation) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - LC France, (visiteurs hivernants) - NT France (nicheurs) - NA Nicheur Centre Val-de-Loire.
CHORDATA / AVES	<i>Merops apiaster</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	30	2004-2024		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (stable) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Espèce récemment arrivée et en expansion dans le territoire (= néoindigène). - - - Listes rouges : LC Monde - LC Europe - LC France (nicheurs) - NA France (de passage) - NA Pays de la Loire (nicheur) - VU Centre Val-de-Loire (nicheur)
CHORDATA / AVES	<i>Milvus migrans</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	70	2004-2023		LC	☒	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NA France (de passage) - LC France (nicheurs) - NT Pays-de-Loire (nicheurs) - VU Centre Val-de-Loire (nicheurs)
CHORDATA / AVES	<i>Numenius arquata</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	20	2004-2023		NT	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnue) Hivernant (déclin) Passage (inconnue)	Listes rouges : NT Monde - NT Europe - LC France (hivernants) - NA France (de passage) - VU France (nicheurs) - EN nicheurs Pays-de-Loire - EN nicheurs Centre Val-de-Loire.

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Numenius phaeopus</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	15	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (déclin)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NA France (hivernants) - VU France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Nycticorax nycticorax</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	127	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (déclin) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - NT nicheurs France - NT nicheurs Pays-de-Loire - VU Nicheurs Centre Val-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Pandion haliaetus</i>	☒	☐	☒	☐	☒	☒	☐	☐	156	2004-2023	9.9	LC	☒	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe III conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (non évalué) Passage (inconnue)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NA France (hivernants) - LC France (de passage) - NA Pays de la Loire (nicheurs) - EN Centre val-de-Loire (nicheurs). - - - L'évaluation populationnelle a été faite par les experts ornithologues du site : la méthodologie est expliquée en rubrique 6.1.2. dans le document "FR_taxo250131__MethodoTerminologie.pdf" 10 des 124 couples de France dépendent de la ZHII.
CHORDATA / AVES	<i>Phalacrocorax carbo sinensis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	3359	2004-2023			☐	☐	Annexe III conv. Berne - Conv. Bonn (accords AEWA) - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (augmentation) Passage (non évalué)	Oiseau assez commun sur le site ayant connu un fort déclin au cours du XXème siècle et en reconstitution de peuplements. - - - Listes rouges : LC Monde - LC Europe - LC France (hivernants) - NA France (de passage) - LC France (nicheurs) - LC Pays de la Loire (nicheurs) - NT Centre Val-de-Loire (nicheurs)
CHORDATA / AVES	<i>Phalaropus fulicarius</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	2	2004-2024		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Rare sur le site. - - - Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NA France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Phalaropus lobatus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	2	20024-2024		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NA France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Philomachus pugnax</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	59	2004-2023			☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I & II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (déclin) Hivernant (non évalué) Passage (inconnue)	Listes rouges : LC Monde - NT Europe - NA France (hivernants) - NT France (de passage) - NA France (nicheurs), avec 0-15 couples nicheurs en France.
CHORDATA / AVES	<i>Platalea leucorodia</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	101	2004-2023		LC	☒	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (augmentation) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - VU non nicheurs France - NT nicheurs France - VU nicheurs Pays-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Plegadis falcinellus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	3	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NT France (nicheurs).
CHORDATA / AVES	<i>Pluvialis apricaria</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	2050	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe III conv. Berne - Annexe I + II + III DO Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (incertain) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France
CHORDATA / AVES	<i>Pluvialis squatarola</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	14	2004-2023		VU	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II et III conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (augmentation) Passage (inconnue)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - LC France (hivernants) - NA France (de passage).
CHORDATA / AVES	<i>Podiceps cristatus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	79	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe III conv. Berne - Annexe II DO - protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnue) Hivernant (stable) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - LC France (nicheurs) - LC PDL (nicheurs) - LC CVL (nicheurs)

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Rallus aquaticus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	10	2004-2024		LC	☐	☒	Accord AEWA conv. Bonn - Annexe III conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnue) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Occasionnelle. Les populations sont difficilement estimables. - - - Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NA France (hivernants) - NA France (de passage) - NT France (nicheurs) - DD Pays-de-Loire (nicheurs) - VU Centre Val-de-Loire (nicheurs)
CHORDATA / AVES	<i>Recurvirostra avosetta</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	150	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (stable) Hivernant (stable) Passage (inconnue)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France - LC nicheurs France - LC nicheurs Pays-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Sterna dougallii</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	2	2004-2024		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe III conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (déclin) Hivernant (non évalué) Passage (inconnue)	occasionnelle. - - - Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NT France (de passage) - CR France (nicheurs) avec 36-38 c. en France. - RE Pays-de-Loire (nicheurs)
CHORDATA / AVES	<i>Sterna hirundo</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	1390	2015-2022		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (non évalué) Passage (augmentation)	Effectifs locaux : 230-630, 7% des populations nationales. - - - Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France - LC nicheurs France - LC nicheurs Pays de Loire - NT nicheurs Centre Val-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Sternula albifrons</i>	☒	☐	☒	☐	☒	☒	☐	☐	704	2004-2023	2.7	LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (non évalué) Passage (inconnue)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France - LC nicheurs France - NT nicheurs Pays-de-Loire - NT nicheurs Centre Val-de-Loire - - - L'évaluation populationnelle a été faite par les experts ornithologues du site : 704 sur les 21/26.000 ind. du Eastern Atlantic dépendent de la ZHII
CHORDATA / AVES	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	111	2004-2023		LC	☐	☐	Annexe II conv. Berne - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (déclin) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France - LC nicheur Pays-de-Loire - LC nicheurs Centre Val-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Tadorna tadorna</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	37	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnue) Hivernant (non évalué) Passage (inconnue)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France - LC nicheurs Pays-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Thalasseus sandvicensis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	6	2004-2024		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (augmentation) Hivernant (non évalué) Passage (inconnue)	Occasionnelle. - - - Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NA France (hivernants) - LC France (de passage) - NT France (nicheurs) - VU Pays-de-Loire (nicheurs)
CHORDATA / AVES	<i>Tringa erythropus</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	20	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (inconnue)	Listes rouges : LC Monde - LC Europe - DD France (de passage) - NA France (hivernants)
CHORDATA / AVES	<i>Tringa glareola</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	85	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe I DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (stable)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France
CHORDATA / AVES	<i>Tringa nebularia</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	436	2004-2023	0.05	LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe II DO - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (augmentation) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France. - - - L'évaluation populationnelle a été faite par les experts ornithologues du site : la méthodologie est expliquée en rubrique 6.1.2. dans le document "FR_taxo250131_MethodoTerminologie.pdf". - - - Passages migratoires dans la ZHII de plus de 1 % des effectifs du paléarctique occidental
CHORDATA / AVES	<i>Tringa ochropus</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	537	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Listes rouges : LC Europe - LC non nicheurs France

Phylum	Nom scientifique	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
		2	4	6	9	3	5	7	8								
CHORDATA / AVES	<i>Tringa stagnatilis</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	2	20024-2024		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Rare sur le site. - - - Listes rouges : LC Monde - LC Europe - NA France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Tringa totanus</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	2	2004-2023		LC	☐	☒	Annexe II conv. Bonn - Annexe II conv. Berne - Annexe II DO Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnue) Hivernant (non évalué) Passage (inconnue)	Listes rouges : VU Europe - LC non nicheurs France - LC nicheurs France - LC nicheurs Pays-de-Loire
CHORDATA / AVES	<i>Vanellus gregarius</i>	☐	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	2	20024-2024		CR	☐	☒	Annexe I & II conv. Bonn - Annexe III conv. Berne - Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (non évalué) Hivernant (non évalué) Passage (non évalué)	Très rare sur le site. - - - Listes rouges : CR Monde avec une population mondiale estimée à 11 000 ind. (en 2006) - CR Europe - NA France (de passage)
CHORDATA / AVES	<i>Vanellus vanellus</i>	☒	☐	☐	☐	☒	☒	☐	☐	10575	2004-2023		NT	☐	☒	Annexe II conv Bonn - Annexe II conv Berne - Annexe II DO Protection nationale. Tendances évolutives (rapportage 2019) : Nicheur (inconnue) Hivernant (déclin) Passage (inconnue)	Listes rouges : VU Europe - LC non nicheurs France - NT nicheurs France - LC nicheurs Pays-de-Loire - VU nicheurs Centre Val-de-Loire

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

La candidature repose sur une grande diversité d'espèces animales et les 8 critères sont concernés :

- Critère 2 : 63 espèces rares ou menacées, caractéristiques et emblématiques ; à l'échelle locale, régionale, nationale, européenne ou mondiale sont identifiées sur le site. Elles sont présentes dans toutes les composantes de l'écosystème.

- Critère 4 : 21 espèces sont fortement dépendantes du site pour tout ou partie de leur cycle de vie. Certaines y survivent pendant les périodes aux conditions difficiles (crues, assecs...) ou y vivent dans des conditions biologiques extrêmes (conditions subtropicales au sol en période estivale...).

- Critère 6 : 2 espèces d'oiseaux vivant sur le site (alimentation) ou sa proximité (nidification) ou lors des migrations semblent atteindre les 1% des populations nationales françaises nicheuses ou de passage. Dans le cas de la Cigogne noire et du Balbuzard pêcheur, il s'agit d'espèces autrefois éteintes dans la région et revenues dans la région grâce aux efforts de conservation de ces dernières décennies : Elles sont très rares en France et dans le paléarctique occidental.

- Critère 9 : Seule 1 espèce, la Bréphode ligérienne, semble dépasser très largement le critère des 1 % des populations mondiales. Il existe d'autres espèces d'invertébrés susceptibles de correspondre également à ce critère mais malheureusement les dénombrements manquent. Pour ces espèces, la proposition est faite à dire d'experts.

>>> Ces espèces justifient les critères pour la désignation du site au titre de la Convention.

- Critère 3 : 158 espèces contribuent à la qualité de la diversité biologique du site. Ce nombre élevé est un marqueur de la forte naturalité des zones humides qualifiant le site.

- Critère 5 : 89 espèces d'oiseaux d'eau (selon la Convention) permettent de dépasser les 20 000 individus présents.

- Critère 7 : 3 espèces de poissons sont jugées significatives ou représentatives pour le site : Le Saumon de Loire et l'Anguille européenne. Ces espèces sont localement emblématiques et leurs populations génétiques sont uniques et à conserver. La présence du Chabot fluviatile, propre à l'Ouest européen, est également un élément à prendre en compte pour ce critère.

- Critère 8 : 10 espèces de poissons rares et menacées utilisent les frayères pour leur reproduction. Elles dépendent fortement de ces milieux pour leur survie. Certaines de ces espèces sont consommées par les populations riveraines.

>>> Ces espèces justifient les critères pour la désignation du site au titre de la Convention.

+++

Actuellement, il n'existe pas de données scientifiques en termes d'évaluation des populations pour toutes ces espèces patrimoniales. L'établissement de ces listes s'est faite sur la base de données bibliographiques, d'inventaires récents et d'avis d'experts naturalistes présents sur le territoire.

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Association : Eryngio campestris – Oenanthe pimpinelloides Lacroix, Hardy, Guitton & Le Bail 2014	☒	Prairie ligérienne de fauche à Eryngium campestre et Oenanthe pimpinelloides	Code Cahier d'Habitats : 6510 - Plus de 140 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : détérioration.
Association : Vicia hirsutae – Arrhenatherum elatioris Lacroix, Hardy, Guitton & Le Bail 2014	☒	Prairie ligérienne de fauche du Vicia hirsuta et Arrhenatherum elatius	Code Cahier d'Habitats : 6510 - Plus de 38 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : détérioration.
Association : Fritillario meleagris – Arrhenatherum elatioris Lacroix, Hardy, Guitton & Le Bail 2014	☒	Prairie ligérienne de fauche à Fritillaire pintade et Arrhenatherum elatius	Code Cahier d'Habitats : 6510 - Plus de 130 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : détérioration.
Association : Heracleo sphondylii - Brometum mollis de Foucault (1989) 2008	☒	Prairie mésophygophile de fauche à Heracleum sphondylium et Bromus hordeaceus subsp. hordeaceus	Code Cahier d'Habitats : 6510-7 - Plus de 285 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : détérioration.
Association : Carici ligericae – Festucetum rubrae Lacroix, Hardy, Guitton & Le Bail 2014	☒	Prairie mésophiles de fauche à Carex ligerica et Festuca rubra	Code Cahier d'Habitats : 6510 - Plus de 60 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : détérioration.
Alliance : Bidenton tripartitae (W. Koch 1926) Nordhagen 1940	☒	Pelouses annuelles du Bidenton tripartitae	Code Cahier d'Habitats : 3270-1 - Plus de 5 ha (mais sans doute sous-estimé). ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : stable.
Association : Bidenti - Ranunculetum scelerati Miljan ex Tüxen 1978	☒	Pelouse annuelle à Bidens et Ranunculus sceleratus	Code Cahier d'Habitats : 3270-1 - Plus de 1 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : stable.
Alliance : Chenopodion rubri (Tüxen in Poli & J. Tüxen 1960) Hilbig & Jage 1972	☒	Pelouses annuelles du Chenopodion rubri	Code Cahier d'Habitats : 3270-2 - Plus de 52 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : stable.
Association : Echinochloa muricatae - Amaranthetum pseudogracilis Wisskirchen 1995	☒	Pelouses annuelles du Chenopodion rubri	Code Cahier d'Habitats : 3270-2 - Plus de 687 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : stable.
Association : Polygonetum hydropiperis H. Passarge 1965	☒	Pelouse annuelle à Polygonum hydropiper	Code Cahier d'Habitats : 3270-1 - Plus de 1 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : stable.
Alliance : Nitellion flexilis W. Krause 1969	☒	Herbiers de Nitella flexilis	Code Cahier d'Habitats : 3140-2 - très rare sur le site. ETAT DE CONSERVATION : défavorables inadéquat // TENDANCE : inconnue.
Alliance : Carpinion betuli Issler 1931	☒	Hêtraies et chênaies mésophiles du Carpinion betuli	Code Cahier d'Habitats : 9130 - RR sur le site, plus de 6 ha, limitée aux coteaux calcaires du sud saumurois.
Alliance : Potamion polygonifolii Hartog & Segal 1964	☒	Herbiers dulçaquicoles du Potamion polygonifolii	Code Cahier d'Habitats : 3260 - PC sur le site. ETAT DE CONSERVATION : favorable // TENDANCE : stable.

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2 ?	Description	Justification
Alliance : Lemnion minoris O. Bolòs & Masclans 1955	☒	Voiles flottants du Lemnion minoris et ses nombreuses variantes	Code Cahier d'Habitats : 3150 - Plus de 22 ha sur le site. ETAT DE CONSERVATION : favorable // TENDANCE : inconnu.
Alliance : Nymphaeion albae Oberdorfer 1957	☒	Herbiers dulcaquicoles du Nymphaeion albae	Code Cahier d'Habitats : 3150-1 - plus de 6 ha sur le site. ETAT DE CONSERVATION : favorable // TENDANCE : inconnu.
Alliance : Potamion pectinati (Koch 1926) Libbert 1931	☒	Herbiers dulcaquicoles du Potamion pectinati incluant aussi l'association à herbiers dulcaquicoles à Ranunculus circinatus et Elodea nuttalli	Code Cahier d'Habitats : 3150-1 - Plus de 20 ha sur le site. ETAT DE CONSERVATION : favorable // TENDANCE : inconnu.
Alliance : Hydrocharition morsus-ranae (Rübel) Klika in Klika & Hadac 1944	☒	Herbiers flottants de l'Hydrocharition morsus-ranae	Code Cahier d'Habitats : 3150 - RR sur le site. plus de 3 ha. ETAT DE CONSERVATION : favorable // TENDANCE : inconnu.
Alliance : Thalictro flavi - Filipendulion ulmariae de Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006	☒	Mégaphorbiaies du Thalictro flavi – Filipendulion ulmariae et variantes	Code Cahier d'Habitats : 6430-1 - RR. Plus de 2 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat // TENDANCE : inconnu.
Association : Syntrichio ruralis - Sedetum micranthi Felzines & Loiseau in J.-M. Royer	☒	Pelouse des dalles rocheuses a Syntrichia ruralis et Sedum album subsp. micranthum	Code Cahier d'Habitats : 8230 - RR, environ 3 ha, limité au Massif armoricain et à certaines dunes sèches l'été, disséminées sur le site. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat // TENDANCE : stable.
Alliance : Sedion anglici Braun-Blanquet in Braun-Blanquet & Tüxen 1952	☒	Pelouses des dalles rocheuses du Sedion anglici	Code Cahier d'Habitats : 8230-5. RR, environ 3 ha, limité sur Massif armoricain, spécifique à l'ouest du site. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat // TENDANCE : stable.
Alliance : Rubo caesii - Populion nigrae Passarge 1985	☒	Forêts riveraines du Rubo caesii – Populion nigrae	Code Cahier d'Habitats : 91E0-3*, CC et caractéristique sur le site, plus de 550 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais // TENDANCE : détérioration.
Alliance : Salicion albae Soó 1930	☒	Forêts riveraines du Salicion albae, avec ses variantes soit à Salix alba typique, soit à Salix fragilis.	Code Cahier d'Habitats : 91E0*, plus de 67 ha. Typique du site. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais // TENDANCE : détérioration.
Alliance : Batrachion fluitantis Neushäusl 1959	☒	Herbiers dulcaquicoles du Batrachion fluitantis	Code Cahier d'Habitats : 3260 - RR sur le site, plus de 0.3 ha. ETAT DE CONSERVATION : favorable // TENDANCE : stable.
Association : Elodeetum canadensis Pignatti ex Nedelcu 1967	☒	Herbier dulcaquicole à Elodea canadensis	Code Cahier d'Habitats : 3150-4 - RR, plus de 1 ha sur le site. ETAT DE CONSERVATION : favorable // TENDANCE : inconnu.
Alliance : Ranunculion aquatilis Passarge 1964	☒	Herbiers dulcaquicoles du Ranunculion aquatilis	Code Cahier d'Habitats : 3150. RR, plus de 2 ha dans le site. ETAT DE CONSERVATION : favorable // TENDANCE : inconnu.

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Alliance : Sphagno - Alnion glutinosae (Doing-Kraft in Maas 1959) Passarge & Hofmann 1968	☒	Aulnaies tourbeuses du Sphagno – Alnion glutinosae	Code Cahier d'Habitats : 91D0*-1.1 - RR sur le site. ETAT DE CONSERVATION : défavorable inadéquat // TENDANCE : détérioration.
Association : Eragrostio pectinacei - Chenopodietum botrys Felzines & Loiseau ex Felzines 2012	☒	Pelouse annuelle à Eragrostis pectinacea et Chenopodium botrys, xanthiethosum saccharati, et ses variantes à Eragrostis, Paspale à 2 épis	Code Cahier d'Habitats : 3270-2 - Plus de 240 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : stable.
Sous-alliance : Rumici thyrsiflori – Arrhenatherenion elatioris Lacroix, Hardy, Guitton & Le Bail 2014	☒	Prairie ligérienne de fauche du Rumici thyrsiflori – Arrhenatherenion elatioris	Code Cahier d'Habitats : 6510 - Plus de 200 ha sur le site. ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : détérioration.
Association : Trifolio subterranei – Galietum veri Lacroix, Hardy, Guitton & Le Bail 2014	☒	Prairie ligérienne de fauche à Trifolium subterraneum et Galium verum	Code Cahier d'Habitats : 6510 - RR, 1 à 10 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : détérioration.
Association : Persicario lapathifoliae – Echinochloetum crus-galli	☒	Pelouse annuelle à Persicaria lapathifolia et Echinochloa crus-galli	Code Cahier d'Habitats : 3270-2 - Plus de 0.5 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables mauvais // TENDANCE : stable.
Alliance : Convolvulion sepium Tüxen in Oberdorfer 1957	☒	Mégaphorbiaies et drapiers du Convolvulion sepium	Code Cahier d'Habitats : 6430-4 - Plus de 70 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables inadéquat // TENDANCE : inconnu.
Alliance : Aegopodion podagrariae Tüxen 1967	☒	Ourllets nitrophiles et hemisciaphiles de l'Aegopodion podagrariae	Code Cahier d'Habitats : 6430-6 - plus de 20 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables inadéquat // TENDANCE : inconnu.
Alliance : Heleochoilon schoenoidis Braun-Blanquet ex Rivas Goday, Borja, Monasterio, Galiano & Rivas-Martínez 1956	☒	Pelouses annuelles amphibies de l'Heleochoilon schoenoidis (inclut l'Association de l'Ilysantho attenuatae - Cyperetum micheliani Corillion 1971)	Code Cahier d'Habitats : 3130-3 - Plus de 11 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorables inadéquat // TENDANCE : inconnu.
Alliance : Sileno conicae - Cerastion semidecandri Korneck 1974	☒	Pelouses xérophiles du Sileno conicae – Cerastion semidecandri (inclut les associations : Artemisietum campestre Lemée 1937 & Pelouse xérophile à Silene conica et Cerastium semidecandrum)	Code Cahier d'Habitats : 6210 x 6220* - RR, environ 4 ha. ETAT DE CONSERVATION : défavorable mauvais // TENDANCE : détérioration.

[Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations](#)

La partie occidentale du site, localisée en Maine-et-Loire, a fait l'objet de cartographie des habitats naturels grâce à des campagnes de terrain étalées sur plusieurs années. Ce n'est pas le cas sur la partie orientale, localisée en Indre-et-Loire.

Le niveau de connaissance n'est pas le même mais la présence des formations végétales ci-avant présentées est attestée par les divers experts travaillant sur le dossier de candidature.

La liste présentée dans ce dossier est limitée aux formations végétales jugées patrimoniales, c'est-à-dire rares dans la région biogéographique concernée ou caractéristiques de la région biogéographique concernée. Les formations végétales présentées possèdent toutes un code de référence au Cahier des Habitats de l'Union européenne. Les formations prioritaires en termes de conservation sont marquées d'un astérisque. Cette liste est donc une sélection réalisée à partir d'un catalogue de formations végétales connues bien plus important.

Le nom de la communauté écologique indiqué respecte la nomenclature phytosociologique en vigueur. Il s'agit souvent d'Alliances, plus rarement d'Associations ou de Sous-Alliances. Ce choix du niveau syntaxonomique retenu est motivé par les raisons suivantes :

1-limiter le nombre de formations végétales listées,

2-les données disponibles,

3-la valeur patrimoniale des syntaxons retenus.

4-l'Etat de conservation et le tendanciel en termes d'évolution en France est donné pour les habitats d'intérêt communautaire sur la base du rapportage français de 2019 (dernière version disponible).

Il faut enfin noter que certains syntaxons ont été décrits de la vallée de la Loire angevine, c'est-à-dire l'ouest du site. Certaines de ces formations sont spécifiques.

La candidature retient 34 formations végétales remarquables au titre du Critère 1.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

> PROCESSUS ET SERVICES ECOSYSTEMIQUES, 4 catégories :

* Services d'approvisionnement : nourriture (élevage bovin et ovin, plus marginalement : vignes et céréales), bois (peuplier, bois de chauffe), eau potable...

* Services de régulation :

- climat (microclimat ligérien dans la vallée),
- qualité de l'eau (alimentation des nappes sous-jacentes et latérales ; épuration grâce aux zones humides latérales : ripisylves, boires et prairies),
- limitation des inondations et stockage de l'eau (les prairies et les boires absorbent les excès d'eau comme le val de Bréhémont, zone d'expansion des crues pour l'agglomération de Tours).

* Services culturels :

- Valeurs artistiques, esthétiques, patrimoniales et identitaires : le site est un lieu propice aux activités artistiques depuis des siècles. Parmi les grands noms, on peut citer : François Rabelais, le Tasse, Joseph Mallord William Turner, Honoré de Balzac, Alexandre Dumas père, Félix Vallotton, Man Ray, Max Ernst, Gabrielle dite Coco Chanel, Henry Dutilleul et Geneviève Joy, Jean-Pierre Mocky, Josep Grau-Garriga...

* Services de support :

- Le bon fonctionnement des rivières permet une bonne épuration de l'eau.
- Les captages d'eau potable dans les nappes alluviales qui permettent d'alimenter de nombreuses communes dans les vallées et au-delà.
- La zone humide sert de puits de Carbone et d'Azote.
- Les annexes hydrauliques et les boires servent également de zones de frai,
- L'enrichissement en limon et particules fines des annexes hydrauliques et des terres sableuses du lit majeur lors des crues importantes,
- Les milieux naturels fonctionnels et résilients participent à la régulation du climat et à l'adaptation au changement climatique. Ils permettent aussi de limiter l'érosion des sols et de la biodiversité sur de grandes superficies.

> VARIABILITÉ NATURELLE

Les crues humidifient périodiquement la vallée et permettent la recharge des nappes.

Les variations du niveau de l'eau et des débits permettent le développement d'écosystèmes variés et d'une multitude d'espèces.

Cette variabilité naturelle est pondérée par des ouvrages favorisant l'écrêtement des crues et limitant les événements catastrophiques sur les populations.

Dans les vallées, la dynamique de l'hydrosystème est encore très fonctionnelle. Elle permet d'avoir une forte naturalité avec une grande diversité d'habitats naturels et de milieux annexes.

> CHANGEMENTS PASSES ET ACTUELS

Les vallées et le fleuve ont été modifiés au cours des siècles par la création d'ouvrages, la chenalisation forcée (épis, digues, duis), l'extraction des granulats qui a contribué à l'enfoncement du lit (de 1 à 2 m sur le fleuve sur le site).

Plus récemment, de nouvelles pressions se font jour au vu du dérèglement climatique pouvant engendrer une diminution quantitative et qualitative de l'eau, le développement des espèces invasives et l'évolution des pratiques d'entretien du lit.

Le site est concerné par 3 prises d'eau en Loire et permettant l'irrigation du val d'Authion.

Il est également concerné par la présence de la centrale nucléaire d'Avoine utilisant la Loire pour son refroidissement. Cet usage de l'eau pour la Centrale fait l'objet de contraintes réglementaires ainsi que de suivis biologiques autour du site industriel.

Au cours du XXème siècle, le site est marqué par une évolution des pratiques : mécanisation, remembrement, disparition des haies, déprise agricole et enrichissement, abandon du transport fluvial de marchandises et de passagers. Malgré tout, le site a été préservé par rapport au contexte environnant où ces tendances ont été plus fortes et impactantes.

Plus récemment, depuis les années 1960, les riverains et collectivités du site ont témoigné d'un fort attachement à la préservation du fleuve et de ses affluents. Des collectifs, des associations, des syndicats se sont mobilisés pour leur préservation et leur restauration.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents	Fleuve Loire et des rivières : Thouet, Vienne, Indre, Cher	1	3178	Unique
Eau douce > Lacs et mares >> P: Lacs d'eau douce saisonniers/ intermittents	Boires	3		Représentatif
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents	Boires, bras morts et mares	4		Rare
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques	prairies humides	2	130	Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Xf: Zones humides d'eau douce dominées par des arbres	forêt alluviale	1	2491	Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées	prairies inondables	1	4288
7: Excavations	sablière	4	0.014

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides

Autres habitats qui ne sont pas des zones humides dans le site	Superficie (ha) si connue
Coteaux et pelouses calcaires patrimoniales	1
Caves et souterrains (Troglydites)	0
Coteaux et pelouses acides, sablonneuses et siliceuses patrimoniales	2

(ECD) Connectivité de l'habitat

Le fleuve et ses affluents constituent l'un des corridors majeurs de la France continentale, traversant de part en part le pays sur plus de 1000 km.

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Ajuga genevensis</i>	Plante localisée sur le site, rare.
TRACHEOPHYTALILIOPSIDA	<i>Allium paniculatum</i>	Plante localisée sur le site, rare.
TRACHEOPHYTALILIOPSIDA	<i>Allium sphaerocephalon</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTALILIOPSIDA	<i>Allium ursinum</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTALILIOPSIDA	<i>Alopecurus myosuroides</i>	Plante localisée sur le site, peu fréquente.
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Alyssum alyssoides</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTALILIOPSIDA	<i>Apera interrupta</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Arabis sagittata</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Armeria arenaria</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Artemisia campestris</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTALILIOPSIDA	<i>Baldellia ranunculoides</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Bidens radiata</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTALILIOPSIDA	<i>Bolboschoenus laticarpus</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTALILIOPSIDA	<i>Bolboschoenus maritimus</i>	Plante rare, déterminante régionale

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Bromus diandrus</i>	Plante assez courante, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Butomus umbellatus</i>	Plante localisée sur le site, rare.
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Campanula persicifolia</i>	Plante rare, protégée au niveau régional, localisée sur le coteau.
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Carex praecox</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Carex tomentosa</i>	Plante rare dans la zone ligérienne, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ceratophyllum submersum</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Chaiturus marrubiastrum</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Chenopodiastrum glaucum</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Corydalis solida</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Corynephorus canescens</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Crassula tillaea</i>	Déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Cyclamen hederifolium</i>	Plante peu rare. Ann. II CITES.
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Cyperus esculentus</i>	Plante courante, caractéristique du lit mineur du fleuve.
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Cyperus fuscus</i>	Listes rouges locales : LC sur la LR Pays de la Loire ; LC sur la LR Centre Val-de-Loire. Commune sur le site et forme un habitat remarquable.
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Cyperus longus</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Cyperus michelianus michelianus</i>	Courante dans le lit du fleuve, spécifique, rare ailleurs en France.
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Dichoropetalum carvifolia</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Diplotaxis tenuifolia</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Dipsacus pilosus</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Eleocharis uniglumis</i>	Plante présumée disparue (unique station à Savigny-en-Véron (Botté, 1980)), déterminante régionale.
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Erysimum cheiranthoides</i>	Plante courante à l'ouest de Tours, rare ailleurs, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Fraxinus angustifolia oxycarpa</i>	Arbre très caractéristique des lits majeurs du site Ramsar/
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Galanthus nivalis</i>	Plante commune localement et présentant de grandes populations sur les digues et boisements du territoire.
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Galium parisiense</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Geranium lucidum</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Helichrysum luteoalbum</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Helosciadium inundatum</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Hottonia palustris</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Jacobaea aquatica</i>	Plante rare et caractéristique des prairies très humides.
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Juncus pygmaeus</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Lathraea clandestina</i>	Plante rare, déterminante régionale

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Lathraea squamaria</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Lathyrus nissolia</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTALILIOPSIDA	<i>Leersia oryzoides</i>	Plante courante des berges des rivières considérées.
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Lepidium rudérale</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Lindernia procumbens</i>	Plante ayant fortement régressé au cours du XXe siècle. A rechercher sur le site.
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Linum bienne</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Logfia gallica</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Lotus angustissimus</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia palustris</i>	Plante très rare et localisée, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Medicago minima</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Myosurus minimus</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTALILIOPSIDA	<i>Najas minor</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Oenanthe silaifolia</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Ornithopus compressus</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Ornithopus pinnatus</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Orobanche hederæ</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAPOLYPODIOPSIDA	<i>Osmunda regalis</i>	Fougère rare sur le site ou à sa proximité immédiate.
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Oxybasis rubra</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Pentanema britannicum</i>	Plante rare et caractéristique des boires et annexes hydrauliques
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Persicaria minor</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Persicaria mitis</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Phelipanche purpurea purpurea</i>	Plante rare, déterminante régionale. Signalée 1 seule fois à Savigny-en-Véron (Botté, 1980).
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Polycnemum majus</i>	Plante rare, déterminante régionale (1 seule station dans l'emprise du site)
TRACHEOPHYTAPOLYPODIOPSIDA	<i>Polystichum aculeatum</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAPOLYPODIOPSIDA	<i>Polystichum setiferum</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Populus nigra</i>	Arbre caractéristique des zones pionnières du lit majeur du fleuve. Autrefois planté dans le bocage (Arbres mâles).
TRACHEOPHYTALILIOPSIDA	<i>Prospero autumnale</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus lingua</i>	Plante sans doute disparue du site, la dernière mention historique fut réalisée à Savigny-en-Véron (LPO49, 1980).
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Ranunculus paludosus</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Rumex hydrolapathum</i>	Plante peu courante sur les berges du fleuve.
TRACHEOPHYTAMAGNOLIOPSIDA	<i>Rumex thyrsiflorus</i>	Plante devenue courante.
TRACHEOPHYTALILIOPSIDA	<i>Sagittaria sagittifolia</i>	Plante rare, déterminante régionale

Phylum	Nom scientifique	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Schoenoplectiella supina</i>	Plante très rare, déterminante régionale. Caractéristique des moulières et des boires du fleuve et de ses marges.
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Schoenoplectus pungens</i>	Plante disparue du site et à rechercher, la dernière mention historique fut réalisée à Savigny-en-Véron (LPO49, 1908).
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Scilla bifolia</i>	Plante rare des sous-bois. très localisée.
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Scirpoides holoschoenus</i>	Plante très rare sur le site (1 seule station menacée), déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Scrophularia canina</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Sedum sexangulare</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Sesamoides canescens</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Silene conica</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Solanum villosum</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Spergula pentandra</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Stellaria palustris</i>	Plante très rare sur le site (sans doute 1 station unique), déterminante régionale.
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Symphytum tuberosum</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Trifolium subterraneum</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ulmus laevis</i>	Listes rouges locales. Arbre indigène très rare et caractéristique de la forêt alluviale.
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Utricularia australis</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Veronica triphyllos</i>	Plante très rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Veronica verna</i>	Plante rare, déterminante régionale. très localisée sur le site (1 station)
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Wolffia arrhiza</i>	Plante rare, déterminante régionale
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Zannichellia palustris</i>	Plante rare, déterminante régionale

Espèces de plantes exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Acer negundo</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ailanthus altissima</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/POLYPODIOPSIDA	<i>Azolla filiculoides</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Berteroa incana</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Cuscuta scandens</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Cyperus glomeratus</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Egeria densa</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Elodea canadensis</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Elodea nuttallii</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Hydrocotyle ranunculoides</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Lemna minuta</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Lindernia dubia</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia grandiflora</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Ludwigia peploides montevidensis</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Mollugo verticillata</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Parthenocissus vitacea</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Paspalum dilatatum</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Paspalum distichum</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/LILIOPSIDA	<i>Paspalum ligericum</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Reynoutria bohemica</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Reynoutria japonica</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Reynoutria sachalinensis</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Actuellement (impacts majeurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Solanum cochabambense</i>	Actuellement (impacts mineurs)
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Solidago canadensis</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Solidago gigantea</i>	Potentiellement
TRACHEOPHYTA/MAGNOLIOPSIDA	<i>Symphyotrichum lanceolatum lanceolatum</i>	Actuellement (impacts majeurs)

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Plantes rares : la liste des espèces connues et rares sur le site est très conséquente. Il s'agit ici d'espèces non protégées mais qui, pour la zone biogéographique étudiée, sont remarquables. Le fort niveau de naturalité du lit endigué, la présence des larges plaines inondables au niveau des confluences, les conditions parfois subtropicales des grèves, mais aussi la forte mobilité sédimentaire, permettent le développement de nombreuses niches écologiques qui elles-mêmes permettent l'épanouissement d'une large et riche diversité végétale.

Plantes invasives : le fleuve et ses affluents constituent l'un des plus grands couloirs migratoires de l'Europe occidentale. Par voie de conséquence, il est très sensible aux migrations végétales provenant soit des ports atlantiques de l'Ouest (Nantes, Saint-Nazaire), soit des parties amont du fleuve et de ses affluents dans la partie orientale, soit également de plantes plus thermophiles provenant des parties plus méridionales de l'Europe.

Depuis plusieurs siècles, les botanistes ligériens réalisent des suivis de cette flore originale. Elle est particulièrement bien documentée, connue et décrite, dans les ouvrages anciens ou récents, mais aussi dans les collections d'histoire naturelle conservées dans les musées de la région ou au-delà.

4.3.2 - Espèces animales

[Autres espèces animales remarquables](#)

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Accipiter gentilis</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Accipiter nisus</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Aegosoma scabricorne</i>	2024		
CHORDATA/REPTILIA	<i>Anguis fragilis</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Anisoplia villosa</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Anomala dubia</i>	2024		
ARTHROPODA/ARACHNIDA	<i>Arctosa cinerea</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Arvicola sapidus</i>	2024		
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Bufo spinosus</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Calephorus compressicornis</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Capraiellus panzeri</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Capreolus capreolus</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Cetonischema speciosissima</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Cettia cetti</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Circaetus gallicus</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Circus cyaneus</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Circus pygargus</i>	2024		
CHORDATA/REPTILIA	<i>Coronella austriaca</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Cygnus columbianus</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Decticus verrucivorus</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Dociostaurus genei genei</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Dryocopus martius</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Elanus caeruleus</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Eliomys quercinus</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Emberiza schoeniclus</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Ephippiger diurnus</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Eptesicus serotinus</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Erinaceus europaeus</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Euphydryas aurinia</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Falco peregrinus</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Falco subbuteo</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Falco tinnunculus</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Gelochelidon nilotica</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Genetta genetta</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Glaucopsyche alexis</i>	2024		

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Hedychridium roseum</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Hipparchia fagi</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Hipparchia statilinus</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Ischnura pumilio</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Lanius collurio</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Lestes dryas</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Libelloides longicornis</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Liris niger</i>	2024		
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Lissotriton vulgaris</i>	2024		
ARTHROPODA/	<i>Marilynia bicolor</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Martes foina</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Martes martes</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Meles meles</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Micromys minutus</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Mustela putorius</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myotis alcathoe</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myotis daubentonii</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myotis mystacinus</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myotis nattereri</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Myrmeleotettix maculatus maculatus</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Nyctalus leisleri</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Nyctalus noctula</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Oedaleus decorus</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Oedipoda caeruleascens</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Omophron limbatum</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Onychogomphus forcipatus forcipatus</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Paracinema tricolor</i>	2024		
ARTHROPODA/	<i>Pardosa agricola</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Parnopes grandior grandior</i>	2024		
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Pelodytes punctatus</i>	2024		
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Pelophylax lessonae</i>	2024		
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Pelophylax ridibundus</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Pernis apivorus</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Phoca vitulina</i>	2008		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	2024		

Phylum	Nom scientifique	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Pipistrellus nathusii</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Platycleis affinis affinis</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Plecotus auritus</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Plecotus austriacus</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Protaetia marmorata</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Pteronemobius heydenii heydenii</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Pteronemobius lineolatus</i>	2024		
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Rana dalmatina</i>	2024		
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Rana temporaria</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Rhopalum gracile</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Riparia riparia</i>	2024		
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Salamandra salamandra</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Satyrium w-album</i>	2024		
CHORDATA/AVES	<i>Saxicola rubicola</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Sciocoris microphthalmus</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Sciurus vulgaris</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Sphingonotus caerulans caerulans</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Stenobothrus lineatus lineatus</i>	2024		
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Sus scrofa</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Talpa europaea</i>	2024		
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Vulpes vulpes</i>	2024		

Espèces animales exotiques envahissantes

Phylum	Nom scientifique	Impacts
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Cervus nippon</i>	Potentiellement
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Cydalima perspectalis</i>	Actuellement (impacts mineurs)
CHORDATA/AVES	<i>Cygnus atratus</i>	Potentiellement
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Dryocosmus kuriphilus</i>	Actuellement (impacts majeurs)
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Harmonia axyridis</i>	Actuellement (impacts majeurs)
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Leptoglossus occidentalis</i>	Actuellement (impacts mineurs)
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Myocastor coypus</i>	Actuellement (impacts majeurs)
PLATYHELMINTHES/	<i>Obama nungara</i>	Potentiellement
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Ondatra zibethicus</i>	Actuellement (impacts mineurs)
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Tapinoma magnum</i>	Actuellement (impacts majeurs)
CHORDATA/REPTILIA	<i>Trachemys scripta</i>	Actuellement (impacts mineurs)
ARTHROPODA/INSECTA	<i>Vespa velutina nigrithorax</i>	Actuellement (impacts majeurs)
CHORDATA/AMPHIBIA	<i>Xenopus laevis</i>	Actuellement (impacts majeurs)
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Ameiurus melas</i>	Actuellement (impacts majeurs)
MOLLUSCA/BIVALVIA	<i>Corbicula fluminea</i>	Actuellement (impacts majeurs)
MOLLUSCA/BIVALVIA	<i>Dreissena polymorpha</i>	Actuellement (impacts mineurs)
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	<i>Faxonius limosus</i>	Actuellement (impacts majeurs)
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Lepomis gibbosus</i>	Actuellement (impacts mineurs)
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Leuciscus aspius</i>	Actuellement (impacts mineurs)
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Micropterus salmoides</i>	Actuellement (impacts mineurs)
ARTHROPODA/MALACOSTRACA	<i>Procambarus clarkii</i>	Actuellement (impacts majeurs)
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Pseudorasbora parva</i>	Actuellement (impacts mineurs)
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Silurus glanis</i>	Actuellement (impacts majeurs)
MOLLUSCA/BIVALVIA	<i>Sinanodonta woodiana</i>	Actuellement (impacts mineurs)
CHORDATA/AVES	<i>Alopochen aegyptiaca</i>	Potentiellement
CHORDATA/AVES	<i>Branta canadensis</i>	Actuellement (impacts majeurs)
CHORDATA/AVES	<i>Psittacula krameri</i>	Potentiellement
CHORDATA/AVES	<i>Threskiornis aethiopicus</i>	Actuellement (impacts mineurs)

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

FAUNE INDIGÈNE REMARQUABLE :

La liste complémentaire porte sur 98 espèces remarquables qui forment des cortèges faunistiques rares, caractéristiques et/ou emblématiques allant des araignées et insectes remarquables en passant par de nombreux vertébrés exceptionnels. Souvent ces espèces trouvent refuge dans le site Ramsar. Dans certains cas, le site est le seul secteur qui héberge de grandes populations viables alors qu'autour les conditions écologiques ne sont plus suffisamment accueillantes. Par exemple :

- l'Ascalaphe (*Libelloides longicornis*) est un insecte très localisé et rare. Il est possible d'observer des émergences certaines années.
- les chauves-souris (*Myotis plurisp.*, *Nyctalus plurisp.*, *Pipistrellus plurisp.*, *Plecotus plurisp.*) constituent un groupe bien représenté. Le site est d'importance nationale ou européenne selon les espèces considérées. Il faut se souvenir que les coteaux latéraux sont remplis de refuges pour l'hibernation alors que la zone humide sert à l'alimentation.

INVASIVES :

Plusieurs espèces sont identifiées sur le site avec des abondances différentes et des impacts liés à la taille de chacune des populations des espèces concernées. Leurs impacts ne sont pas toujours faciles à caractériser. Par exemple :

- le Ragondin (*Myocastor coypus*) est un rongeur très présent dans les vallées : il sape les berges et les détruit ; il broute les banquettes herbeuses, ronge les ligneux et participe à la rudéralisation et à la banalisation des milieux.
- la Corbicule (*Corbicula fluminea*) est présente par millions dans les cours d'eau. Elle participe de la filtration de l'eau et sans doute de la diminution de la turbidité. Elle fournit certainement une ressource alimentaire comme mollusque consommé par de nombreux échassiers du site. Morte, elle forme de grands dépôts coquilliers.
- L'Écrevisse rouge des marais (*Procambarus clarkii*) est un décapode qui sape les berges et les détruit. Elle broute les herbiers aquatiques, les anihile et participe à la rudéralisation et à la banalisation des milieux.
- l'Ibis sacré (*Threskiornis aethiopicus*) est une espèce invasive qui a colonisé les cours d'eau depuis l'ouest de la Loire. Bien que devenue rare sur la planète, elle est régulée dans le cadre d'un programme national. Elle semble avoir récemment disparu du site. Consommatrice d'œufs et de poussins, son impact sur la faune est avéré.

Des programmes de suivi voire de destruction de certaines espèces invasives cherchent à limiter leurs impacts.

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
C: Climat humide de moyenne latitude avec des hivers doux	Cfb: Maritime côte ouest (Doux sans saison sèche, été chaud)

Le climat ligérien est influencé par deux grands paramètres : la disposition des reliefs et le rôle important des masses d'air.

Le site est marqué par l'existence d'un couloir climatique ligérien où le climat est sensiblement différent de celui qui s'exprime sur les territoires avoisinants (ex. : coteaux du sud Loire), prédominé par des vents d'ouest qui s'engouffrent loin vers l'intérieur des terres. C'est le fameux vent de galerne qui permettait aux marins de remonter la Loire jusqu'à Orléans.

La fameuse « douceur angevine » chantée par les poètes anciens correspond à une réalité climatique bien définie caractérisée par une forte dominante atlantique. Il y a une relative douceur thermique et des précipitations peu abondantes (autour de 600 mm par an).

A l'est du site, une légère tendance continentale apparaît. Cela est révélé par des régimes plus prononcés des écarts de température entre le jour et la nuit et entre les saisons.

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier ☐

Partie supérieure du bassin hydrologique ☐

Partie moyenne du bassin hydrologique ☒

Partie inférieure du bassin hydrologique ☐

Plus d'un bassin hydrologique ☐

Pas dans un bassin hydrographique ☐

Côtier ☐

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Voici les références :

- Bassin hydrographique français : Loire.
- Sous-bassins-versants : Cher, Indre, Vienne, Thouet.

4.4.3 - Sol

Minéral ☒

Organique ☒

Pas d'information disponible ☐

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? ☐ Oui ☒ Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

A l'Est, la Loire et ses affluents traversent le Bassin Parisien composé de différents types de substratums calcaires d'origine sédimentaire. La majorité des terrains environnants appartiennent au Crétacé Supérieur. Ces derniers sont discordants sur le Jurassique au niveau de leur contact à l'Ouest avec le socle paléozoïque du massif Armoricaín.

A l'ouest, la Loire traverse des ensembles métamorphiques du début du massif armoricain sur quelques communes. De vastes ensembles d'affleurements schisteux sont visibles sur de nombreux coteaux environnants.

L'essentiel du site est constitué de plaines alluviales principalement constituées d'alluvions actuels et subactuels. Il s'agit de sables plus ou moins argileux présentant parfois du gravier et rarement des galets. Les bancs de sable et de gravier sont régulièrement transportés et déplacés, notamment au moment des crues.

Les sols qui se développent sur ces substrats sont principalement des fluvisols.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	
Généralement de l'eau permanente présente	Aucun changement
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	Aucun changement

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	
Alimenté par les précipitations	☐	Aucun changement
Alimenté par l'eau de surface	☒	Aucun changement
Alimenté par l'eau souterraine	☐	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement
Vers un bassin versant en aval	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Trois types de crues sont communément répertoriés sur le bassin de la Loire :

- Les crues océaniques (ou atlantiques) : crues consécutives à des pluies durables et généralisées sur une grande partie du bassin de la Loire et principalement sur sa partie amont,
- De moindre importance pour le secteur, les crues cévenoles : crues consécutives à des épisodes orageux violents cantonnés à la partie sud d'influence méditerranéenne du bassin de la Loire. Ces crues, ponctuelles et localisées à l'amont, n'affectent que peu le cours moyen de la Loire car les volumes mis en jeu sont très inférieurs à ceux des crues océaniques,
- Les crues mixtes : crues correspondant à la conjonction des deux phénomènes sus-cités. Il est parfois admis que les grandes crues de 1846, 1856 et 1866 furent de ce type.

Les crues sont un phénomène important de la vie du fleuve et de ses affluents. L'inondation hivernale de nombreuses prairies est un facteur écologique indispensable au développement de nombreuses espèces particulières et remarquables des zones humides. Parmi celles-ci, il faut signaler la Fritillaire pintade, espèce emblématique du site.

Au XIX et XXème siècles, la vallée de la Loire a connu un certain nombre d'inondations catastrophiques dues aux crues de 1846, 1856, 1866 et 1910.

En Touraine, il y a eu deux grandes crues de la Loire au cours du XXème siècle à Langeais en 1907 et 1924.

En Anjou, la dernière grande crue inscrite dans les mémoires est celle de 1982. Cette crue cinquantennale est la dernière de cette ampleur vécue par les populations locales. Elle n'a pas causé de grands dommages aux populations riveraines.

(ECD) Connectivité des eaux de surface et des eaux souterraines	Il existe des échanges qui évoluent selon les périodes de l'année entre les eaux de surface, la nappe alluviale et les nappes phréatiques du Séno-turonien et du Cénomanién.
(ECD) Stratification et régime de mélange	pas concerné

4.4.5 - Régime de sédimentation

Une érosion importante de sédiments se produit dans le site ☐

- Une accrétion ou un dépôt important de sédiments se produit dans le site ☐
- Un transport important de sédiments se produit dans ou à travers le site ☒
- Le régime de sédimentation est très variable, soit saisonnièrement, soit d'une année à l'autre ☐
- Le régime de sédimentation est inconnu ☐

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Au XXème siècle, la Loire devient une ressource de granulats de grande envergure. Elle a pu supporter certains prélèvements mais, depuis la Seconde Guerre Mondiale, l'importance excessive des extractions dans le lit mineur a accéléré l'enfoncement du lit mineur. Par endroits, souvent à proximité des grandes villes, de forts déséquilibres sont apparus entre la quantité extraite et celle naturellement déposée par le fleuve.

Un abaissement de la ligne d'eau à l'étiage a été constaté en de nombreux points du fleuve. Les effets environnementaux immédiats, liés à l'abaissement généralisé de la nappe adjacente et du lit du fleuve, sont nombreux avec des conséquences écologiques nettement observées, notamment la végétalisation des lits mineurs et la déstabilisation des berges.

La déconnexion des annexes hydrauliques et des bras secondaires a pour conséquence : assecs plus longs et plus fréquents, remplacement par des cortèges plus terrestres.

(ECD) Turbidité et couleur de l'eau	La turbidité des eaux est très variable, selon le cours d'eau concerné mais aussi selon l'importance des crues.
(ECD) Lumière - atteignant la zone humide	Le paysage est ouvert et fortement soumis à l'insolation naturelle.
(ECD) Température de l'eau	Variable selon le lieu et la saison. L'eau peut geler en hiver comme présenter des températures subtropicales en été.

4.4.6 - pH de l'eau

- Acide (pH<5,5) ☐
- Environ neutre (pH: 5,5-7,4) ☐
- Alcaline (pH>7,4) ☒
- Inconnu ☐

Fournir d'autres informations sur le pH (optionnel):

Les données disponibles sont disparates et variables selon les secteurs et les rivières concernés. Voici les informations collectées :

- Vallée de la Loire à Villandry (37), pH allant de 7.7 à 9.1.
- Vallée de la Loire à Langeais (37), pH allant de 7.4 à 9.1.
- Vallée de la Vienne à Candes-Saint-Martin (37), pH allant de 7.8 à 8.5.
- Vallée du Thouet à Chacé (49), pH allant de 7.6 à 8.2.
- Vallée de la Loire à Saint-Mathurin-sur-Loire (49), pH allant de 7.7 à 8.5.

4.4.7 - Salinité de l'eau

- Douce (<0,5 g/l) ☒
- Mixohaline(saumâtre)/Mixosaline (0.5-30 g/l) ☐
- Euhaline/Eusaline (30-40 g/l) ☐
- Hyperhaline/Hypersaline (>40 g/l) ☐
- Inconnu ☐

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

zone dulçaquicole.

(ECD) Gaz dissous dans l'eau

pas d'informations sur ce champ.

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

- Eutrophe ☒
- Mésotrophe ☐
- Oligotrophe ☐
- Dystrophe ☐
- Inconnu ☐

Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):

L'excès de phosphore et d'azote dans l'eau conduit à des phénomènes d'eutrophisation.

L'origine de ces substances sont la fertilisation des cultures (fertilisation organique ou minérale) et les rejets anthropiques issus des stations d'épuration.

Depuis le milieu des années 2000, une diminution des teneurs de phosphore (PO₄ et P₂O₅) est observée dans le bassin versant de la Loire. Ceci s'explique notamment par la diminution des rejets issus des stations d'épuration (leur performance a augmenté suite à des exigences réglementaires (directives européennes votées et mises en œuvre depuis 1991) et à leur mise en œuvre effective.

En revanche, il y a encore une tendance à l'augmentation des teneurs en nitrates (NO₃).

(ECD) Carbone organique dissous	données du 08/2020 au 08/2023 Loire entre Villandry et St Mathurin de 0,2 à 9,7 mg(C)/L
(ECD) Potentiel redox de l'eau et des sédiments	données absentes
(ECD) Conductivité de l'eau	données du 08/2020 au 08/2023 entre Villandry et St-Mathurin de 250 à 410 micro Siemens/cm

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar ☐ i) essentiellement semblables ☒ ii) significativement différentes ☒ différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important ☒

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée ☒

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense ☒

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents ☐

Décrire d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

A noter la présence d'une centrale nucléaire à Avoine (37) à proximité immédiate du site. Cette industrie consomme de l'eau (1/3 part en nuage d'évaporation), le reste retourne au fleuve de manière maîtrisée, et impacte la température de l'eau (+ 1 °C en moyenne dans l'eau du fleuve à l'aval).

Le secteur est également urbanisé : outre ses grandes agglomérations, les villes et villages, il existe des sources de pollution lumineuses. Désormais, de nombreuses collectivités et syndicats ont pris en charge cette problématique impactant la biodiversité. A l'aide de plans ambitieux, des plans d'économie d'énergie ont permis de réduire la pollution lumineuse, et, indirectement de préserver de manière effective la faune nocturne. De nouveaux programmes en cours visent à encore réduire ce type d'impact.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Aliments pour les êtres humains	Subsistance pour les humains (p. ex., poissons, mollusques, céréales)	Élevé
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	Élevé
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Élevé
Eau douce	Eau pour industrie	Élevé
Produits non alimentaires des zones humides	Bois	Élevé
Produits non alimentaires des zones humides	Bois de feu/fibre	Faible
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Élevé
Matériel génétique	Produits médicinaux	Faible

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Élevé
Maintien des régimes hydrologiques	Stockage et libération d'eau dans des systèmes d'adduction d'eau pour l'agriculture et l'industrie	Élevé
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Maîtrise de la pollution et détoxification	Épuration de l'eau/traitement ou dilution des déchets	Élevé
Régulation du climat	Régulation du climat local/atténuation des changements	Élevé
Régulation du climat	Régulation des gaz à effet de serre, de la température, des précipitations et autres processus climatiques	Faible
Contrôle biologique des ravageurs et maladies	Soutien aux prédateurs de ravageurs agricoles (p. ex., oiseaux qui se nourrissent de criquets)	Faible
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Élevé
Prévention des risques	Stabilisation des littoraux et des berges de rivières et protection contre les tempêtes	Élevé

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	Élevé
Loisirs et tourisme	Sports et activités aquatiques	Élevé
Loisirs et tourisme	Pique-niques, sorties, excursions	Élevé
Loisirs et tourisme	Observation de la nature et tourisme dans la nature	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Inspiration	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Importance culturelle contemporaine, y compris pour les arts et l'inspiration créatrice, notamment les valeurs d'existence	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Valeurs spirituelles et religieuses	Élevé
Spirituels et d'inspiration	Valeurs esthétiques et d'appartenance	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Activités et possibilités pédagogiques	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Systèmes de connaissance importants, importance pour la recherche (zone ou site de référence scientifique)	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Site de suivi à long terme	Élevé
Scientifiques et pédagogiques	Site d'études scientifiques majeures	Faible

Services d'appui

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Importance
Biodiversité	Soutient une diversité de formes de vie, notamment des plantes, des animaux et des microorganismes, les gènes qu'ils contiennent et les écosystèmes dont ils font partie	Élevé
Formation des sols	Rétention des sédiments	Élevé
Formation des sols	Accumulation de matières organiques	Moyen
Cycle des matières nutritives	Stockage, recyclage, traitement et acquisition de matières nutritives	Faible
Cycle des matières nutritives	Stockage/piégeage du carbone	Élevé
Pollinisation	Soutien pour les pollinisateurs	Faible

Boîte de texte optionnelle pour fournir d'autres informations

Eau pour la production d'énergie : Le site présente une centrale nucléaire à Avoine (37). Le prélèvement en eau est important car il permet le refroidissement des 4 réacteurs nucléaires concernés. Les 2/3 de l'eau sont directement restitués au fleuve.

Autre(s) service(s) écosystémique(s) non inclus ci-dessus:

Les touristes fréquentant la région sont estimés à 1 000 000 par an.

Dans le site: 156 823 (RGP 2023)

En dehors du site: 921 211 (RGP 2023)

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui ☐ Non ☒ Inconnu ☐

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide ☒

Description, s'il y a lieu

Depuis le Moyen-âge, les levées de Loire ou de ses affluents ont contraint le fleuve dans le cadre de l'extension de ses crues. Ces aménagements ont permis de créer une zone humide originale au sein de laquelle des activités humaines, durables, se sont mises en place tout au long des siècles, telles que :

- la taille des arbres en têtards (sur les frênes et peupliers),
- l'élevage en zones inondables : gestion extensive des prairies naturelles (fauche ou pâturage),
- les systèmes bocagers denses avec des systèmes de canaux, des prairies et des haies.

Sur la Loire et la Vienne subsiste une pêche traditionnelle professionnelle par bateau respectueuse des stocks de poissons (filet barrage, pêche au guideau). Cette activité est cadrée réglementairement.

Depuis plusieurs décennies, un travail de concertation avec la profession agricole est mis en œuvre pour maintenir les activités traditionnelles et respectueuses du site.

ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide ☒

Description, s'il y a lieu

La Loire des confluences a fait l'objet d'occupations humaines depuis la préhistoire comme en témoigne par exemple la grotte de la Roche-Cotard, première manifestation culturelle et artistique répertoriée de Néandertaliens (- 40 000 ans).

Depuis, de nombreuses civilisations se sont développées dans ces vallées comme les Gaulois (Turons et Andécaves), assimilés progressivement à l'Empire romain suite à la conquête du territoire par Jules César. Au cours des siècles, les religions changent et le christianisme s'installe vers le IV^{ème} siècle (Martin de Tours, un des pères de l'Église).

Par la suite, au cours de guerres de conquêtes, le territoire est intégré à différents royaumes ou empires (Mérovingiens, Carolingiens, Plantagenêts, Capétiens...). Il en résulte la construction de monuments (châteaux, églises, abbayes...), de bâti vernaculaire (fermes, longères, troglodytes...) mais aussi d'ouvrages de maîtrise et de franchissement du fleuve (duis, épis, levées, fossés, ponts...) tout en permettant le développement du bocage en zones humides.

Le territoire est fortement marqué par la période de la Renaissance qui a vu éclore en France, et en provenance d'Italie, un nouvel art de vivre (jardins, art, gastronomie...) et un nouvel esthétisme marqué par l'arrivée d'artistes et d'artisans... ainsi que par le développement et la rénovation de nombreux "châteaux de cour" de plaisance.

Enfin, la Loire est une zone de carrefours culturels et d'échanges commerciaux se matérialisant par le développement dès le XIII^{ème} siècle d'une batellerie spécifique (toue, futreau, chaland...) trouvant son apogée vers 1860. Son déclin s'amorce avec l'arrivée du chemin de fer puis du transport routier. Cela a permis la circulation des personnes et des biens (sel, tuffeau, bois, chanvre, cacao, épices, cuir...).

Lors de la Seconde Guerre mondiale, le site a été concerné entre Candes-Saint-Martin et le Thoureil par le combat des Cadets de Saumur entre les 18 et 20 juin 1940, constituant l'un des premiers actes de résistance à l'Allemagne nazie.

iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones ☒

Description, s'il y a lieu

Le Val de Loire a été mis en culture dès l'Antiquité mais c'est surtout le développement des communautés religieuses qui a intensifié la valorisation économique des vallées.

Dès le Xe siècle, les communautés religieuses (Abbaye de Fontevraud) intensifient l'exploitation des ressources naturelles (eau, bois, tuffeau). L'édification des levées permet de protéger certaines zones pour les populations mais aussi de développer le bocage, l'élevage, le maraîchage, voire les cultures spécifiques (céréales, chanvre, vigne...). Le bocage permet au territoire de se morceler en propriétés et d'exploiter le milieu (bois de chauffe, fourrage, élevage).

Les cours d'eau ont connu la présence de pêcheries pour exploiter la ressource (anguille, saumon, carpe...). Le site présente encore quelques pêcheurs professionnels pratiquant des techniques traditionnelles utilisant rationnellement la ressource (filet barrage, pêche au guideau ou à la nasse...). La pêche amateur est également pratiquée et encadrée par des fédérations.

La chasse au gibier d'eau est une pratique traditionnelle matérialisée par des huttes de chasse et la pratique du malonage. Dans le Domaine Public Fluvial de la Loire, des lots de chasse sont loués par l'État. La chasse est également pratiquée et encadrée par des fédérations sur l'ensemble du site. Elle est plutôt axée sur le gros gibier (chevreuil, sanglier) mais il existe aussi une pratique locale sur d'autres animaux (lièvres, lapins, perdrix, faisans, canards...).

La seconde moitié du XIXe siècle voit l'essor de la production du champignon de Paris dans les cavités troglodytiques. Cette activité amorcera un déclin à la fin du XXe siècle permettant aux chauve-souris de s'installer dans ces dernières.

Le tourisme s'est développé dans le site à partir du XXe siècle, notamment autour des monuments historiques et du paysage. Depuis le début du XXe siècle, le tourisme et les loisirs s'articulent plus fortement autour de la promotion d'activités de nature. L'un des traits les plus marquants est la présence dans le site de l'EuroVélo 6 reliant l'Atlantique à la Mer Noire et passant à travers 10 pays. Il existe d'autres activités sportives ou de loisirs telles que : canoës-kayaks, ski-nautique, kyte-surf, guinguettes, montgolfières (...) encadrées par arrêtés préfectoraux et évaluation d'incidences Natura 2000.

La boule de fort est une pratique récréative liée à la batellerie.

Le site fait l'objet de nombreuses fêtes et manifestations culturelles.

- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés
sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des ☒
caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Des rameaux secondaires du chemin de Saint Jacques-de-Compostelle, en lien avec la Voie des Plantagenêts, passent et longent le site. Les monuments religieux du site y sont liés (ex. Collégiale de Saint Martin).

4.6 - Processus écologiques

(ECD) Aspects notables concernant la migration	Il s'agit de trames bleue et verte indispensables au déplacement des grands migrateurs (poissons, oiseaux, chauves-souris).
--	---

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Domaine public (non précisé)	☒	☒
Gouvernement fédéral/national	☒	☒
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	☒	☒

Propriété privée

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Coopératif/ collectif (p. ex., coopérative d'agriculteurs)	☒	☒
Fondation/ organisation non gouvernementale/ fonds	☒	☒
Autres types de propriétaire(s) privé(s)/ individuel(s)	☒	☒

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/ droits coutumiers	☒	☒

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Le site se caractérise par l'appartenance en grande partie au Domaine Public Fluvial (Etat), en particulier à l'amont, et par l'existence de grands communaux.

Le reste est constitué de parcelles privées.

Il existe une dynamique d'acteurs pour gérer le foncier sur des secteurs à forte valeur en termes de biodiversité.

Les Départements, au travers de la politique des Espaces naturels sensibles (ENS), participent de la gestion foncière en permettant des acquisitions de parcelles sur le site, et tout particulièrement sur la Loire. Il existe de grands ensembles classés en ENS comme le secteur de Bois Chétif (37) qui fait l'objet d'une gestion foncière et écologique coordonnée par le Département.

Il existe également des organismes gestionnaires tels les collectivités locales, le PNR, les Conservatoires d'Espaces Naturels et des Association de Protection de la Nature (ex. Ligue pour la Protection des Oiseaux) qui mettent en œuvre des politiques d'acquisition et de maîtrise foncière.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

Donner le nom et/ou le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

Sophie TUBIANA, Présidente du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Adresse postale:

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
7 rue Jehanne d'Arc
49730 Montsoreau
02 41 53 66 00

Adresse de courriel:

info@parc-loire-anjou-touraine.fr

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Établissements humains (non agricoles)

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Logement et zones urbaines	Impact moyen	Faible impact	☒	☒
Zones commerciales et industrielles	Faible impact	Faible impact	☒	☒
Tourisme et zones de loisirs	Impact moyen	Impact élevé	☒	☒

Régulation de l'eau

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Drainage	Faible impact	Faible impact	☒	☒
Extraction d'eau	Impact élevé	Impact élevé	☒	☒
Libération d'eau	Impact moyen	Impact moyen	☒	☒
Canalisation et régulation des cours d'eau	Impact élevé	Impact élevé	☒	☒

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Cultures annuelles et pérennes non ligneuses	Impact moyen	Impact moyen	☒	☒
Plantations bois et pâte à papier	Impact élevé	Impact moyen	☒	☒
Élevage d'animaux et pâturage	Faible impact	Faible impact	☒	☒

Production d'énergie et mines

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Mines et carrières	Faible impact	Faible impact	☒	☒
Énergie renouvelable	Faible impact	Faible impact	☒	☒

Corridors de transport et de service

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Routes et voies ferrées	Faible impact	Faible impact	☒	☒
Services et lignes de transport (p. ex., oléoducs)	Faible impact	Faible impact	☒	☒
Couloirs de navigation	Faible impact	Faible impact	☒	☒

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres	Faible impact	Faible impact	☒	☒
Exploitation et prélèvement du bois	Faible impact	Faible impact	☒	☒
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques	Faible impact	Faible impact	☒	☒

Intrusions et perturbations anthropiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Activités de loisirs et de tourisme	Impact élevé	Impact élevé	☒	☒
Activités (para)militaires	Faible impact	Faible impact	☒	☒

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Barrages et utilisation/gestion de l'eau	Impact élevé	Impact élevé	☒	☒
Défrichement/changement d'affectation des sols	Faible impact	Faible impact	☒	☒

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes	Impact élevé	Impact élevé	☒	☒

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Eaux usées domestiques, eaux usées urbaines	Impact moyen	Faible impact	☒	☒
Effluents industriels et militaires	Impact moyen	Impact moyen	☒	☒
Effluents agricoles et forestiers	Impact élevé	Impact élevé	☒	☒
Excès de chaleur, bruit, lumière	Impact moyen	Impact moyen	☒	☒

Phénomènes géologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Avalanches/glissements de terrain	Faible impact	Faible impact	☒	☒

Changements climatiques et phénomènes météorologiques extrêmes

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Dans la zone environnante
Déplacement et modification de l'habitat	Faible impact	Faible impact	☒	☒
Sécheresses	Impact moyen	Impact élevé	☒	☒
Températures extrêmes	Impact moyen	Impact élevé	☒	☒
Tempêtes et crues	Impact moyen	Impact moyen	☒	☒

Sur le site, il faut souligner l'existence des caractéristiques suivantes :

- l'existence d'une centrale nucléaire, jouxtant le site, puisant de l'eau dans le fleuve,
- la présence de 3 pompages en Loire pour alimenter la vallée de l'Authion à des fins agricoles,
- l'évolution des pratiques agricoles et sylvicoles,
- l'existence dans les basses vallées de réseaux de canaux anciens et de levées qui permettent la gestion des flux d'eau,
- le développement de l'urbanisme en périphérie des villes et villages,
- le développement de l'urbanisme sur le coteau,
- le changement climatique,
- les pollutions diffuses,
- les pollutions lumineuses.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions juridiques mondiales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Bien du patrimoine mondial	France : Pays de la Loire et Centre Val-de-Loire	https://www.valdeloire.org/	partiellement

Inscriptions juridiques régionales (internationales)

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
UE Natura 2000	France : Pays de la Loire et Centre Val-de-Loire	https://www.natura2000.fr/	entièrement

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Sites Classés et inscrits au titre de la loi de 1913	France : Pays de la Loire et Centre Val-de-Loire	https://www.culture.gouv.fr/	partiellement
Sites Classés et inscrits au titre de la loi de 1930	France : Pays de la Loire et Centre Val-de-Loire	https://www.ecologie.gouv.fr/	partiellement

Désignations non statutaires

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Autre inscription non statutaire	France : Indre-et-Loire et Maine-et-Loire au titre des Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes ou d'Habitats Naturels	https://www.maine-et-loire.gouv.fr/ ; https://www.indre-et-loire.gouv.fr/	partiellement
Autre inscription non statutaire	France : Indre-et-Loire et Maine-et-Loire au titre des Espaces naturels sensibles	https://espacesnaturels.touraine.fr/ ; https://www.maine-et-loire.fr/aides-et-services/environnement-et-amenagement/carte-ens	partiellement
Autre inscription non statutaire	France : Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine	https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/	partiellement
Zone importante pour la conservation des oiseaux	France : Pays de la Loire et Centre Val-de-Loire	https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/zone-d-importance-pour-la-conservation-des-oiseaux-a21326.html	partiellement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

Ia Réserve naturelle intégrale ☐

Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage ☐

II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs ☐

III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques ☒

IV Zone de gestion des habitats/espèces : aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion ☒

V Paysage terrestre/marin protégé : aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs ☒

VI Aire protégée de ressource gérée : aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels ☐

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Appliquées

Habitat

Mesures	état
Corridors/passages pour la faune	Appliquées

Espèces

Mesures	état
Programmes de gestion d'espèces menacées/rares	Appliquées

Activités anthropiques

Mesures	état
Gestion du prélèvement/de l'exploitation de l'eau	Appliquées
Gestion/exclusion du bétail (exclusion des pêcheries)	Appliquées
Gestion/régulation des pêcheries	Appliquées
Contrôles du prélèvement/ application des mesures de lutte contre le braconnage	Appliquées
Régulation/gestion des activités récréatives	Appliquées
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Proposées
Recherche	Appliquées

Autre:

Il existe sur le site les éléments suivants :

- 1 Arrêté de Protection du Biotope (APB) pour la conservation de la Héronnière de l'Ile Garaud (37) de 1983 sur 5,7 ha.
- 1 Arrêté de Protection du Biotope (APB) "Grèves de la Loire de la Daguenière à Montsoreau" de 2025 pour les grèves à sternes (49) en protection forte sur 2403 ha.
- 1 Arrêté de Protection d'Habitats Naturels (APPHN) sur la commune de Blaison-Saint Sulpice (49) de 2019 pour un ensemble préservé de zones humides caractéristiques sur 61,7 ha.
- Natura 2000 (5 sites : 3 ZPS ; 2 ZSC)
- plusieurs Programmes Nationaux d'Actions (PNA) pour la conservation d'espèces : chiroptères, tourterelle des bois, limicoles, pies-grièches, loutre, libellules, papillons diurnes.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui ☐ Non ☒

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui ☐ Non ☒

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Sur le territoire du site Ramsar, il existe les centres pédagogiques et d'interprétation suivants :

- le Musée des Mariniers de Chouzé-sur-Loire (37),
- le Musée du Véron à Savigny-en-Véron (37),
- la Maison du Parc à Montsoreau (49),
- l'Association du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne (49),
- la Maison de la Loire en Anjou, Loire Odyssée, à Saint-Mathurin-sur-Loire (49),

Le Parc et ses partenaires disposent de programmes pédagogiques annuels contribuant notamment à la sensibilisation à la préservation du site, de la Loire et de ses zones humides.

D'autres acteurs associatifs sont également associés à ces programmes tels que les Liges pour la Protection des Oiseaux, Conservatoires d'Espaces Naturels Pays-de-Loire et Centre-Val-de-Loire, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire...

URL de la page web liée au site (le cas échéant):

<https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/destination-parc/la-maison-du-parc-montsoreau>

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Oui, il y a un plan

Autre information

Localement, il existe des plans de gestion des milieux naturels :

- libre évolution forestière de l'ENS du Bois chétif porté par le Département (37)
- les Hauts de Bertignolles à Savigny-en-Véron (37)
- chantiers de restauration de prairies du Val de Thouet dans le cadre du TEN CASVL à Chacé, à Montreuil-Bellay et au Coudray-Macouard (49)
- Boire du Chapeau à Saumur (49)
- Ile de Baure à Gennes-Val-de Loire (49)
- ile Ollivier aux Rosiers sur Loire (49)
- boire du Rateau et ile de La Poste à St Mathurin-sur-Loire (49)
- Boire du Passage et prairies de la Grande Prairie à St Rémy-La-Varenne (49)
- Pelouses de Blaison-Gohier (49)
- Ile Marière aux Ponts de Cé (49)...

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Suivi du régime hydrologique	Appliqué
Qualité de l'eau	Appliqué
Communautés végétales	Appliqué
Espèces végétales	Appliqué
Communautés animales	Appliqué
Espèces animales (veuillez préciser)	Appliqué

Voici quelques-uns des suivis réalisés :

- suivis ornithologiques (sternes sur la Loire par la LPO 37 et 49, rôle des genêts et oiseaux de plaine, IPA sur plusieurs sites)
- réseau Castors et Loutres avec l'OFB, le PNR et la LPO
- suivis des chiroptères par plusieurs acteurs
- suivis phytosociologiques via un réseau de carrés de suivis
- suivi des poissons migrateurs par la LOGRAMI
- observatoires régionaux des Espèces Exotiques Envahissantes
- stations de suivis de la qualité de l'eau par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,
- suivi cyanobactéries porté par l'EPTB Vienne,
- suivi des niveaux d'eau du fleuve via Vigie Crues (Etat)
- collectes opportunistes de données Faune-Flore-Habitats par les opérateurs Natura 2000 (CEN-PNR-LPO).
- suivi de la flore et des habitats, via notamment le programme CarHab, au travers de partenariats avec le MNHN ou les CBN.

Il existe des réseaux naturalistes qui captent des données naturalistes produites, elles sont bancarisées dans des bases naturalistes dédiées.

REMARQUE : Tous les 6 ans, les données naturalistes feront l'objet de réévaluations avec les acteurs scientifiques du moment. Ces informations seront présentées au Comité de Suivi du site et feront l'objet de rapportage aux autorités administratives.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

BIBLIOGRAPHIE :

BARDAT, J., et coll., 2004 — Prodomes des végétations de France. MNHN, Paris, 180 p. (Patrimoines naturels : 61).

BERTRAND, A., 2007 — Mulettes et anodontes du Bassin Adour-Garonne. Ed. Conservatoire régional des Espaces naturels de Midi-Pyrénées, 24 p.

Coll., 2002-2022 — Observations et suivis environnementaux de la Maine à la mer : cahier indicateurs 2002 Loire Estuaire, Loire Estuaire, cellule de mesures et de bilans, nombreuses fiches techniques éditées et régulièrement développées.

CORILLION, R., 1982 — Flore et végétation de la vallée de la Loire (cours occidental : de l'Orléanais à l'estuaire), Paris, 736 p.

DELASSUS, L., et coll., 2014 - Classification phytosociologique et phytosociologique des végétations de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire. Brest : Conservatoire botanique national de Brest, 262 p. (Les cahiers scientifiques et techniques du CBN de Brest n°1).

MICHELOT, J.-L., 1994 — Gestion et suivi des milieux fluviaux : l'expérience des Réserves naturelles. Conférence Permanent des Réserves Naturelles — Réserves Naturelles de France, réseau des Réserves Naturelles Fluviales, 440 p.

PNR Loire-Anjou-Touraine, 2025 - Charte du Parc, Document Complémentaire de la Charte n°1 (DOCO1) : Zonages écologiques. 215 p.

UICN France, MNHN, OPIE & SEF, 2014 - La liste rouge des espèces menacées en France - chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. Paris, France. 16p.

UICN France & MNHN, 2014 - La liste rouge des espèces menacées en France - chapitre Crustacés d'eau douce de France métropolitaine. Paris, France. 24p.

UICN France, MNHN, & SHF, 2015 - La liste rouge des espèces menacées en France - chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. Paris, France. 12p.

UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016 - La liste rouge des espèces menacées en France - chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France. 32p.

UICN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016 - La liste rouge des espèces menacées en France - chapitre Libellules de France métropolitaine. Paris, France. 12p.

UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017 - La liste rouge des espèces menacées en France - chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France. 16p.

UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018 - La liste rouge des espèces menacées en France - chapitre flore vasculaire de France métropolitaine. Paris, France. 32p.

UICN France, MNHN, SFI & AFB, 2019 - La liste rouge des espèces menacées en France - chapitre Poissons d'eau douce de France métropolitaine. Paris, France. 16p.

UICN France, MNHN, OFB, 2021 - La liste rouge des espèces menacées en France - chapitre Mollusques continentaux de France métropolitaine. Paris, France. 16p.

WEBGRAPHIE :

sig.reseau-zones-humides.org/
www.biodiversite-centrevaldeloire.fr
www.cen-centre-valdeloire.org
www.data.gouv.fr/datasets/zones-humides
www.lpo-anjou.org
www.parc-loire-anjou-touraine.fr
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/
www.zones-humides.org

> vidéos disponibles en Français et en Anglais.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<16 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<1 fichier(s)>

v. plan de gestion du site

<23 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

<6 fichier(s)>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:

	étiage estival sur le fleuve (<i>Guillaume DELAUNAY, travail personnel, 01-09-2022</i>)		Embarcations au Thourell 2 (<i>Guillaume DELAUNAY, travail personnel, 01-05-2022</i>)		Embarcations au Thourell (<i>Guillaume DELAUNAY, travail personnel, 01-05-2022</i>)		Vaches dans le bras de Souzay (<i>Lucile STANICKA & Guillaume DELAUNAY, PNRLAT, 21-07-2014</i>)
	Jussie à 6 pétales à la Boire du Rateau (<i>Guillaume DELAUNAY, PNRLAT, CC, 08-07-2005</i>)		Pulicaire vulgaire sur le quai dela Boire du Rateau à Saint Mathurin sur Loire (<i>Lucile STANICKA, PNRLAT, CC, 01-08-2017</i>)		perce-neige (<i>Jennifer PICHONNEAU, PNRLAT, CC, 01-02-2017</i>)		Sauvetage de juvéniles de Râles des genets dans une prairie de fauche dans le Véron (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 06-07-2020</i>)
	Vue de la Vienne en crue et partiellement gelée en décembre 2024 (<i>Guillaume DELAUNAY, PNRLAT, 12-12-2024</i>)		Chantier d'entretien d'un arbre taillé en têtard à Huismes (37) (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 03-09-2018</i>)		Nul n'est censé ignorer la Loire : visite commentée sur bateau avec Loire Odyssée. (<i>Guillaume DELAUNAY, PNRLAT, CC, 09-09-2024</i>)		Chevreuil sous une peupleraie à Rivarennes (37) (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 03-09-2018</i>)
	Hutte de chasse sur la Loire, sur le quai de Montsoreau en décembre 2024. (<i>Guillaume DELAUNAY, travail personnel, CC, 03-12-2024</i>)		Localisation du site en France (<i>Vincent BENOIT, PNRLAT, CC, 02-02-2025</i>)		Vue de la prairie inondable des Prés de l'Enfer à Montreuil-Bellay lors de la crue de novembre 2024 (<i>Guillaume DELAUNAY, PNRLAT, CC, 23-11-2024</i>)		Ile de Baure, sur la Loire, sous les nuages gris, en septembre 2024. (<i>Guillaume DELAUNAY, PNRLAT, CC, 09-09-2024</i>)
	Perce-neige à Bois Chétif (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 05-03-2018</i>)		Prairie de fauche dans le Val d'Indre à Rivarennes (37). (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 04-06-2018</i>)		Pâturage bovins sur l'île des Buteaux à Avoine (37). (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 04-06-2018</i>)		L'Indre à Bois Chétif (37). (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 04-06-2018</i>)
	Gratiola officinale dans une prairie humide (<i>Guillaume DELAUNAY, PNRLAT, CC, 01-07-2018</i>)		restauration de prairie humide à Rivarennes (37). (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 15-05-2018</i>)		prairie de fauche à Bréhémont (37). (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 15-05-2018</i>)		Fritillaires dans une prairie inondée à Lignéres-de-Touraine (37) (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 01-04-2013</i>)
	Quais de Loire avec la Loire en crue à Saumur en octobre 2024 (<i>Guillaume DELAUNAY, travail personnel, CC, 25-10-2024</i>)		Digues de Bois Chétif au printemps. (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 05-03-2018</i>)		prairie de fauche à Rivarennes (37). (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 04-06-2018</i>)		Arbres têtards à Huismes (37). (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 05-03-2018</i>)
	L'Indre à Rivarennes (37). (<i>Olivier RIQUET, PNRLAT, CC, 04-06-2018</i>)						

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<1 fichier(s)>

Date d'inscription2026-02-26